RCRC
Croix-Rouge Croissant-Rouge
NUMÉRO 3 · 2011 www.redcross.int

La sécurité alimentaire et la Corne de l'Afrique
Quand climat et conflit conjuguent leurs effets

Les voix du printemps arabe
Les prémices d'un printemps du Croissant-Rouge ?

Bannir la bombe
L'heure a-t-elle sonné d'interdire les armes nucléaires ?

Le pouvoir de la diplomatie humanitaire

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge comprend trois composantes: le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et les Sociétés nationales.

CICR

Organisation impartiale, neutre et indépendante, **le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)** a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Le CICR s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels. Créé en 1863, le CICR est à l'origine du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont il dirige et coordonne les activités internationales dans les conflits armés et les autres situations de violence.

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se consacre, selon les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à inspirer, favoriser et promouvoir toutes les activités humanitaires déployées par les Sociétés nationales afin d'améliorer la situation des personnes les plus vulnérables. Fondée en 1919, la FICR dirige et coordonne l'assistance internationale du Mouvement aux victimes de catastrophes naturelles ou technologiques, aux réfugiés et dans les situations d'urgence sanitaire. Elle encourage la coopération entre les Sociétés nationales et s'efforce de renforcer leur capacité de réaliser des programmes efficaces dans les domaines de la préparation en prévision des catastrophes, de la santé et de l'assistance sociale.

Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge mettent en application les buts et les principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans 186 pays. Elles y assument le rôle d'auxiliaires des pouvoirs publics pour tout ce qui concerne l'humanitaire et y conduisent des activités dans des domaines tels que les secours en cas de catastrophe, les services de santé et l'assistance sociale. En temps de guerre, elles fournissent une assistance à la population civile affectée et apportent leur soutien aux services de santé de l'armée, le cas échéant.

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
est guidé par sept Principes fondamentaux:
humanité, **impartialité**, **neutralité**, **indépendance**, **volontariat**, **unité** et **universalité**.

Toutes les activités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge poursuivent le même objectif:
aider ceux qui souffrent, sans discrimination aucune, et contribuer ainsi à la paix dans le monde.

Comment faire respecter les règles de la guerre?

Photo: Jean-Marc Ferre/Nations Unies

LA MISE EN ŒUVRE du droit international humanitaire (DIH) a connu des fortunes diverses au cours des deux dernières décennies.

La création d'institutions internationales chargées de faire respecter la notion de responsabilité pénale individuelle pour crimes de guerre — depuis les Tribunaux spéciaux pour le Rwanda et pour l'ex-Yougoslavie jusqu'au Tribunal spécial pour la Sierra Leone et à la Cour pénale internationale (CPI) — a nourri l'espoir, à la fin des années 1990, de voir s'ouvrir une ère nouvelle dans la mise en œuvre des lois de la guerre.

Cet optimisme a été quelque peu refroidi par la réaction internationale aux attentats terroristes du 11 septembre 2001. Le mépris de normes fondamentales telles que l'interdiction absolue de la torture a indéniablement marqué un recul dans la mise en œuvre du DIH, au même titre que la remise en question de principes fort anciens des règles de la guerre, comme la distinction entre civils et combattants et l'exigence de proportionnalité dans la riposte militaire.

D'aucuns ont affirmé que dans le contexte de la lutte contre le terrorisme et de la guerre asymétrique, les lois de la guerre traditionnelles, conçues initialement pour s'appliquer aux conflits entre États, semblaient obsolètes. L'un des exemples les plus criants de la décennie écoulée s'est produit en 2009, dans les derniers mois de la guerre civile à Sri Lanka, lorsque la volonté du gouvernement d'anéantir la rébellion des Tigres tamouls conduisit l'armée à procéder à des bombardements aveugles qui firent des dizaines de milliers de morts dans la population civile.

Pourtant, la dernière décennie n'a pas connu que des revers. De manière paradoxale, le mépris du droit a aiguisé la conscience que nous avons de son existence. Les milieux militaires et les dirigeants politiques, mais aussi le grand public, sont plus sensibles au DIH et à ses exigences. On constate même dans certains conflits des efforts accrus pour mieux respecter le droit.

De manière paradoxale, le mépris du droit international humanitaire au cours des dix dernières années a rendu bien des gens mieux conscients de son importance.

Il faut, pour aller de l'avant, s'appuyer sur ces progrès en tâchant de dégager un nouveau consensus sur les normes. Le consensus encourage le respect volontaire, qui est bien plus efficace que la contrainte pour la mise en œuvre. C'est au CICR qu'il revient de jouer le rôle directeur pour préserver l'intégrité des normes du droit humanitaire, mais aussi pour les moderniser. La société civile comme les milieux universitaires sont de plus en plus présents dans ces débats.

Les efforts devraient porter sur le renforcement de l'efficacité des mécanismes d'application, avec un nouvel élan pour faire de la CPI un organe vraiment universel. L'efficacité de la Cour découle de sa légitimité, mais il est difficile d'y parvenir dans un contexte où chacun crie à la politisation et à la partialité.

À vous de jouer

Vous pouvez nous proposer une tribune libre pour publication en nous écrivant à l'adresse **rcrc@FICR.org**. Les points de vue exprimés dans ces textes sont ceux de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ni de la rédaction.

Des appels pleins de bon sens ont aussi été lancés en faveur de la création d'un organe de supervision mondial. L'idée, avancée entre autres par Charli Carpenter, spécialiste américain et professeur associé de sciences politiques, serait de créer une institution qui ferait pour le DIH ce que fait l'Agence internationale de l'énergie atomique pour la non-prolifération ou l'Organisation mondiale de la Santé en matière médicale, en tant qu'autorité indépendante capable d'enquêter sur le terrain en cas de violation alléguée du DIH. Ce serait une manière de concentrer et de professionnaliser les initiatives qui se sont multipliées au cours des années récentes pour établir les faits et pour enquêter, avec des résultats parfois insuffisants.

L'objectif ultime demeure naturellement la prévention des conflits armés. L'engagement politique, la présence humanitaire et la protection des droits de l'homme ont tous un rôle à jouer pour réduire les conséquences mortelles de la guerre. Cependant, aussi longtemps que des guerres feront rage, la mise en œuvre des règles d'application universelle relatives à la conduite de la guerre demeurera un enjeu aussi crucial que vital.

Louise Arbour
Ancienne Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, ex-juge à la Cour suprême du Canada, ex-chef des poursuites des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda, Louise Arbour est actuellement présidente de l'International Crisis Group (www.crisisgroup.org).

En bref...

Nouvelle Société nationale au Soudan du Sud

Avec l'indépendance du Sud-Soudan, proclamée au début du mois de juillet, une nouvelle Société nationale, la Croix-Rouge du Soudan du Sud, issue du Croissant-Rouge soudanais, a vu le jour.

À l'image du pays, confronté à d'immenses difficultés, avec des infrastructures limitées pour les services de santé, la nouvelle Société nationale jette les bases de son développement.

Un grand nombre des volontaires qui se sont déjà manifestés ont pris part à la première activité officielle de la Société : les premiers secours pendant les festivités de l'indépendance. Par une température caniculaire, les volontaires ont aidé des centaines de personnes victimes d'insolation ou de déshydratation.

«Nous souhaitons devenir une Société nationale qui fonctionne vraiment bien», affirme Latio Kudus Clement, volontaire, ancien responsable de la section du Croissant-Rouge soudanais à Juba, la plus grande ville du Soudan du Sud, où se trouve le siège de la nouvelle Société nationale. «Pour l'instant, nous manquons de personnel et de compétences. Mais ça viendra.»

Photo: REUTERS/Conor Ashleigh/FICR

Les inondations au Bangladesh touchent 1,5 million de personnes

Les tempêtes et les inondations qui ont balayé le Bangladesh en août et en septembre ont touché près de 1,5 million de personnes. Des familles et des individus ont vu leur domicile dévasté et ont dû chercher un hébergement de fortune. «Que pouvons-nous faire ?» lance Tuhin, un instituteur. «Toutes les maisons sont inondées. Nous sommes des centaines jetés sur les routes. Nous avons besoin d'aide !»

Dans ces villages, plus de 1100 maisons ont été détruites ou gravement endommagées, et l'eau stagnante fait planer le risque de maladies. Dans un centre d'évacuation du village de Shener Ghati, un homme, Fazular, fait un récit hélas banal : «Voici 20 jours que je suis ici avec ma femme et nos trois enfants. Ma maison a été entièrement détruite. Il ne reste rien.»

Grâce à un appel de la FICR et à des fonds d'urgence, le Croissant-Rouge du Bangladesh a fourni toute une gamme de secours : soins médicaux, vivres, eau potable, dons en espèces et abris provisoires.

Un volontaire donne sa vie pour sauver deux enfants

Dans la faible lumière de sa torche, Han Sun Il pouvait à peine distinguer les deux enfants en larmes, penchés à la fenêtre et appelant désespérément à l'aide tandis que l'eau montait autour de leur maison durant les inondations qui ravageaient la région à la fin du mois de juillet.

Voyant que la maison risquait d'être emportée par les flots, le volontaire de la Société de la Croix-Rouge de la République populaire démocratique de Corée sauta dans l'eau tourbillonnante pour secourir les enfants.

Dans la province du Sindh, au sud du Pakistan, ces femmes constatent les dégâts causés à leurs champs de coton par les pluies de mousson diluviennes qui ont débuté en août et qui ont touché plus de 5,3 millions de personnes. Le Croissant-Rouge du Pakistan, la FICR et d'autres acteurs du Mouvement ont réagi en fournissant des vivres, des abris, des moyens d'assainissement et une assistance médicale. Photo : Olivier Matthys/FICR/CRP

Après être parvenu de justesse à extirper la fillette de trois ans de la maison à demi détruite — comme tant d'autres anéanties cet été par les inondations dans la province de Hwanghae Sud — il revint chercher le garçon de 11 ans.

Le courant, cependant, avait encore redoublé et l'eau encore monté. Il eut beaucoup de mal à fendre le flot jusqu'à la maison. Sur le chemin du retour, l'eau lui arrivait à la poitrine. Il dut lutter 30 minutes pour regagner la terre ferme.

Après avoir poussé le garçon sur la rive, le volontaire, épuisé, fut emporté par les flots. «Han ne nous a pas quittés. Il vit à jamais dans le cœur de ma famille et de nos voisins, a déclaré Ji Yon Ok, la mère des enfants. Désormais, sa fille est ma fille. Mon mari et moi allons devenir volontaires de la Croix-Rouge pour aider autrui.»

Un secouriste du Croissant-Rouge arabe syrien tué

Le Mouvement a lancé un appel pour une meilleure protection des agents de santé après avoir appris le décès de Hakam Sibai, tué le 7 septembre à Homs lorsque l'ambulance du Croissant-Rouge dans laquelle il se trouvait a été criblée de 31 balles.

L'accident s'est produit alors que Hakam Sibai et deux autres volontaires du Croissant-Rouge — eux-mêmes gravement blessés par les tirs — amenaient un blessé à l'hôpital. Au cours des derniers mois, les volontaires et le personnel du Croissant-Rouge arabe syrien ont apporté une aide humanitaire vitale jusque dans les zones les plus reculées de la Syrie.

Le CICR et la FICR ont lancé un appel conjoint à tous les acteurs pour qu'ils respectent et facilitent le travail du personnel et des volontaires du Croissant-Rouge, afin de leur permettre de mener à bien, dans l'impartialité, leur mission humanitaire urgente.

La Croix-Rouge de Norvège mobilisée après une fusillade mortelle

Au lendemain du massacre sur la petite île norvégienne d'Utøya, les volontaires de la Société nationale ont participé aux opérations de recherche et de sauvetage et entouré les proches des victimes ainsi que les jeunes dans tout le pays. «Les jeunes et leurs familles, leurs amis et leur entourage ont vécu ces jours-ci un drame dont nous avons du mal à saisir l'ampleur», a déclaré le président de la Croix-Rouge de Norvège Sven Mollekleiv.

Indice humanitaire

4: Nombre de volontaires du Croissant-Rouge libyen tués dans les six derniers mois.

30: Pourcentage de la population mal-nourrie dans les zones de la Corne de l'Afrique touchées par la sécheresse.

35: Nombre d'épidémies de choléra, de poliomyélite, de méningite, de fièvre jaune et d'autres maladies transmissibles auxquelles ont réagi les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en 2010*.

50 000: Nombre de noms portés au registre des personnes disparues en Colombie**.

281 453: Nombre de personnes vivant avec le VIH et d'orphelins qui ont reçu un soutien psychosocial des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en 2010*.

440 000: Population approximative du camp de réfugiés de Dadaab, au Kenya, près de la frontière somalienne.

Sources: *FICR/Health in numbers **CICR

Matière à réflexion

«Notre nouvelle Croix-Rouge est née pour briller au cœur de l'Afrique, œuvrons pour l'humanité.»

Extrait du nouvel hymne de la Croix-Rouge du Soudan du Sud, chanté lors des célébrations de l'indépendance marquant la naissance de la République du Soudan du Sud.

Sommaire

NUMÉRO 3 · 2011 · redcross.int

■ En couverture 4
Plaider pour l'humanité
Depuis qu'Henry Dunant a écrit *Un Souvenir de Solferino*, l'action humanitaire a toujours été menée sur deux fronts : les secours directs et l'action diplomatique. Alors que la XXXIe Conférence internationale va réunir à Genève au mois de novembre le Mouvement et les gouvernements, la diplomatie humanitaire bat son plein sur tous les fronts : droit international humanitaire, soins de santé, armes nucléaires, droit applicable aux catastrophes, soutien aux Société nationales, protection des volontaires et bien d'autres questions. Sur le terrain, la diplomatie humanitaire s'emploie à plaider la cause des plus vulnérables dans les coulisses du pouvoir. Nous entamons ce tour d'horizon à Addis-Abeba (Éthiopie), avec un article sur la diplomatie du Mouvement auprès de l'Union africaine.

L'art de la persuasion 8
En Australie, l'équipe dynamique de la Société nationale aborde les grands dossiers en s'adressant au gouvernement, aux donateurs et à l'opinion publique, sans se laisser entraîner dans le jeu politique.

■ Focus 12
Famine et désespoir
Avec la convergence tragique des conflits et d'une sécheresse qui n'en finit pas, la crise de l'insécurité alimentaire dans la Corne de l'Afrique devient l'un des enjeux humanitaires et diplomatiques les plus brûlants pour le Mouvement. Comment fournir à des millions de personnes des secours vitaux tout en plaidant pour des solutions alimentaires durables à assise locale ?

■ Armements 16
Bannir la bombe
Si la politique de la corde raide de l'ère de la guerre froide appartient sans doute au passé, l'inquiétude suscitée par la prolifération des armes nucléaires donne à la diplomatie une nouvelle chance de plaider pour leur interdiction et, à terme, leur élimination; voilà un débat dans lequel le Mouvement joue un rôle crucial.

■ Préparation aux catastrophes 22
Les catastrophes industrielles
Marées noires, fuites radioactives, incendies d'installations chimiques : telles sont quelques-unes des situations d'urgence causées par l'homme auxquelles doivent faire face les Sociétés nationales. Après l'accident nucléaire de Fukushima, *Croix-Rouge Croissant-Rouge* a demandé au président de la FICR, Tadateru Konoé, quelles mesures devrait prendre le Mouvement pour mieux se préparer aux catastrophes d'origine technique.

■ Valeurs humanitaires 24
Les voix du «printemps arabe»
Alors que les troubles politiques et le conflit continuent à redessiner les sociétés en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, les Sociétés nationales du Croissant-Rouge, confrontées à la chute de leurs gouvernements et poussées à la limite de leurs capacités, doivent elles aussi repenser leur rôle.

■ La santé en danger 26
Des soins au fil de l'eau
Dans les zones reculées de la Colombie, des équipes du CICR se déplacent en bateau sur la rivière Caguan pour fournir des soins de santé aux communautés vulnérables, victimes de la violence armée. Certains habitants ont le sentiment, expliquent-ils, de «ne pas avoir le droit de tomber malade».

■ Développement des Sociétés nationales 28
Réduire la fracture numérique
En matière de techniques numériques, un fossé sépare les Sociétés nationales «nanties» des «laissées-pour-compte». Et pourtant, certaines d'entre elles obtiennent des résultats remarquables avec peu de moyens, et la FICR espère réduire la fracture numérique.

■ Supports d'information 29

4. Plaider pour l'humanité

12. Famine et désespoir

16. Bannir la bombe

24. Les voix du printemps arabe

26. Des soins au fil de l'eau

Veuillez adresser vos articles, demandes de renseignements et toute correspondance à :
Croix-Rouge, Croissant-Rouge
Case postale 372, CH-1211 Genève 19, Suisse.
Courrier électronique : rcrc@ficr.org n° ISBN 1019-9349

Rédacteur en chef
Malcolm Lucard

Secrétaire de rédaction
Paul Lemerise

Édition française
Dominique Leveillé

Maquette
Baseline Arts Ltd., Royaume-Uni

Mise en pages
New Internationalist, Oxford (Royaume-Uni)

Impression
Sur papier exempt de chlore par Swissprinters Lausanne SA (Suisse)

Comité de rédaction
CICR
Yasmine Praz Dessimoz
Dorothea Krimitas
Florian Westphal

FICR
Alison Freebairn
Pierre Kremer
Jason Smith

Nous remercions chaleureusement les chercheurs et le personnel d'appui du CICR, de la FICR et des Sociétés nationales pour leur concours.

Croix-Rouge, Croissant-Rouge paraît trois fois par an, en langues anglaise, arabe, chinoise, espagnole, française et russe. Il est tiré à plus de 80 000 exemplaires et diffusé dans 187 pays.

Les opinions exprimées n'engagent que les auteurs des articles et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Les articles non sollicités sont les bienvenus, mais ne seront pas renvoyés.

La rédaction se réserve le droit de récrire tous les articles. Les articles et les photographies non soumis au droit d'auteur peuvent être reproduits sans autorisation préalable; prière de citer *Croix-Rouge, Croissant-Rouge.*

Les cartes publiées dans ce magazine ont une valeur strictement informative et sont dénuées de toute signification politique.

Couverture: L'action humanitaire a toujours eu deux visages : l'assistance directe aux personnes dans le besoin et la défense des principes humanitaires. Photo : Jakob Dall/Croix-Rouge danoise; REUTERS/Mike Segar, avec l'autorisation de www.alertnet.org; MM Studios/Ian Nixon

Plaider pour l'humanité

La diplomatie du Mouvement — relais des sans-voix dans les allées du pouvoir — va de la réaction immédiate en temps de crise à l'appui aux solutions durables et aux valeurs humanitaires. L'action auprès de l'Union africaine en est un parfait exemple.

LORSQUE LES TROUBLES en Libye dégénérèrent en guerre civile ouverte au printemps, le CICR déploya rapidement des équipes médicales et envoya des secours dans la partie orientale du pays, à laquelle il pouvait avoir accès.

Aux côtés du personnel médical local et des volontaires du Croissant-Rouge libyen, les équipes chirurgicales du CICR s'attelèrent à la tâche dans les hôpitaux de Benghazi : tri des patients, extraction des éclats d'obus et traitement des blessures des combattants. Parallèlement, un autre type de riposte humanitaire, moins connu, battait son plein. À quelque 3700 kilomètres de là, au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba (Éthiopie), une équipe de délégués du CICR menait dans l'urgence des pourparlers avec toutes les parties au conflit pour pouvoir accéder, dans la sécurité, aux zones qui demeuraient hors d'atteinte de toute assistance extérieure.

L'enjeu ? La vie des milliers de personnes prises au piège dans l'escalade du conflit et privées d'accès à des médecins, aux soins ou à d'autres formes d'aide. Vincent Ochilet, chef adjoint de la délégation du CICR auprès de l'Union africaine (UA), décrit la longue attente hors de la salle où se déroulait, au mois de mars, une réunion entre l'UA et des représentants du gouvernement de Kadhafi. «Nous avons attendu toute la journée dans les couloirs du siège de l'UA de pouvoir parler avec l'un des représentants de Kadhafi, pour que le CICR puisse élargir ses activités aux zones tenues par ses troupes.»

Lorsque les combats ont éclaté en Libye, le CICR a négocié avec toutes les parties pour pouvoir accéder aux zones de conflit et pour garantir la protection du personnel sanitaire. Ici, une ambulance passe parmi des insurgés à Ajdabiyah (Libye) en avril 2011.
Photo : REUTERS/Esam al-Fetori, avec l'autorisation de www.alertnet.org

C'était là une initiative diplomatique parmi bien d'autres lancées par le CICR à l'échelle internationale pour obtenir l'accès aux zones de conflit et des garanties de protection des personnels de santé et autres agents humanitaires. Son statut d'observateur permanent auprès de l'UA permet au CICR d'avoir accès aux décideurs pendant les situations de crise.

Cela ne signifie pas pour autant qu'il soit aisé ni d'obtenir une audience, ni d'atteindre les résultats visés. Comme l'explique Vincent Ochilet, «La diplomatie humanitaire exige beaucoup de patience.»

La diplomatie humanitaire en action

Ce n'est là qu'un exemple de diplomatie humanitaire en pleine situation d'urgence. Les diplomates du Mouvement se sont mobilisés non moins activement cette année auprès de l'UA (et d'autres instances) lorsque les troubles politiques ont secoué une grande partie de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient,

La protection des personnes déplacées est une priorité pour la délégation du CICR auprès de l'Union africaine à Addis-Abeba. Ci-dessus, des femmes déplacées par les combats et la famine au sud de la Somalie se pressent vers un centre gouvernemental de distribution de vivres.
Photo : REUTERS/Stuart Price, avec l'autorisation de www.alertnet.org

«Quand on vient vous trouver avec des preuves en main (...) l'effet est différent; c'est bien plus productif.»
Jean Ping, président de la Commission de l'Union africaine

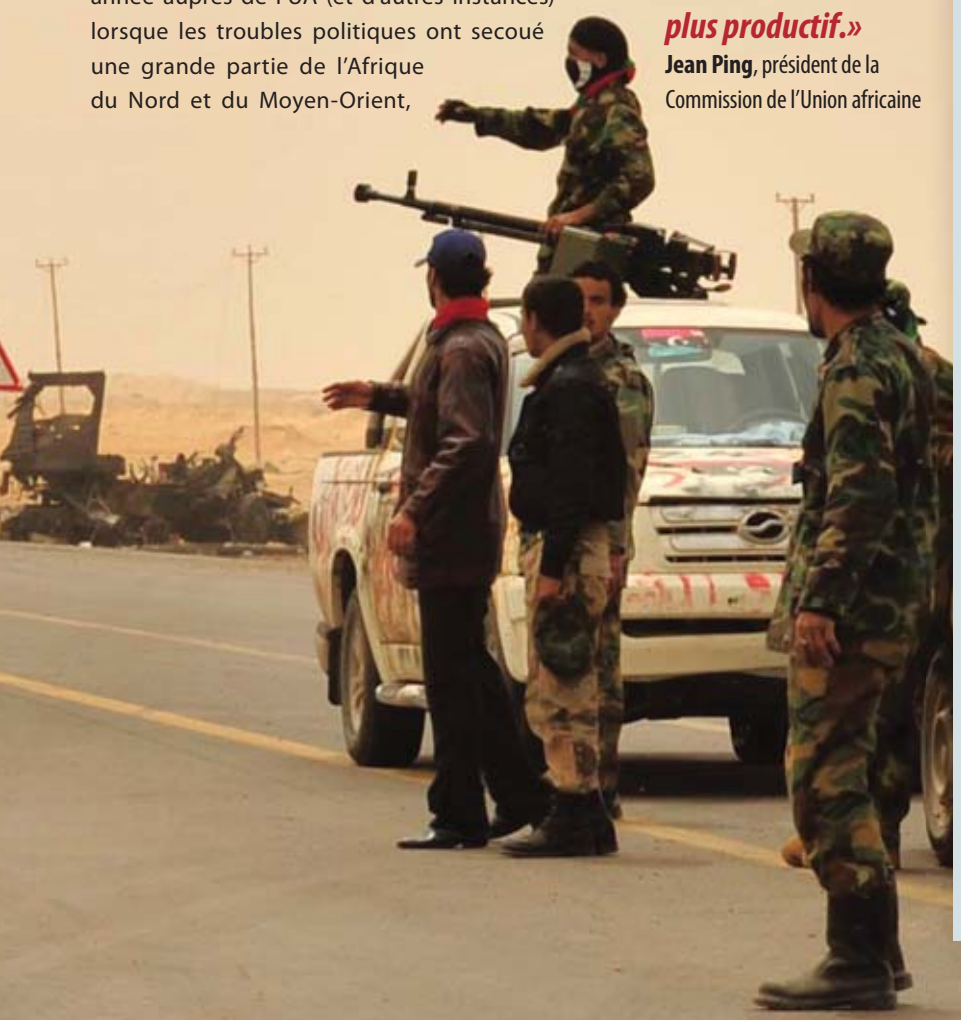

Les deux faces de l'action humanitaire

L'expression «diplomatie humanitaire» est un ajout récent au lexique des organisations internationales d'assistance. L'idée, en revanche, est ancienne; on pourrait même la faire remonter à 1859, lorsque Henry Dunant, horrifié par les conséquences de la guerre sur le champ de bataille de Solferino, jeta les bases du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Avec pour seule arme ce qui était, d'une certaine manière, le premier rapport de plaidoyer du Mouvement — son livre *Un Souvenir de Solferino* —, il mena inlassablement campagne auprès de ses relations, de ses collègues hommes d'affaires, de rois, de généraux et de premiers ministres pour qu'ils l'aident à mettre sur pied l'ossature d'un mouvement de volontaires et d'un ensemble de règles permettant de protéger les civils et les blessés au front.

«La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge ont toujours fait de la diplomatie humanitaire», relève Stephen Omollo, le principal diplomate humanitaire de la FICR en Afrique. «Fondamentalement, il s'agit de persuader les décideurs d'agir en tout temps pour soulager les souffrances humaines.»

Aujourd'hui, 152 ans après Solferino, les enjeux sont plus complexes, les méthodes de persuasion plus diversifiées et notre message est fondé sur un ensemble de textes de droit humanitaire dont Henry Dunant ne pouvait guère que rêver. Le message fondamental, pourtant, n'a pas varié : protéger les personnes vulnérables, prendre soin des personnes dans le besoin et respecter les règles de la guerre.

«La diplomatie humanitaire du CICR consiste à appeler l'attention sur le sort des victimes des conflits armés et sur le devoir de toutes les parties aux hostilités de respecter le droit international humanitaire», explique Vincent Ochilet, chef adjoint de la délégation du CICR auprès de l'Union africaine, basée à Addis-Abeba (Éthiopie).

Cette année, la diplomatie humanitaire prend un relief tout particulier à l'occasion des réunions statutaires du Mouvement : le Conseil des Délégués, l'Assemblée générale de la FICR et enfin la XXXIe Conférence internationale, «plus haute autorité délibérante du Mouvement», qui offre l'occasion de consulter les États signataires des Conventions de Genève.

À l'ordre du jour figurent, entre autres questions essentielles, le renforcement du droit international humanitaire et de la législation relative aux catastrophes, la protection des personnels de santé en temps de conflit, l'égalité dans l'accès aux services de santé, le soutien de l'action humanitaire locale et la promotion de la non-violence.

Face à une myriade de défis inédits — des changements climatiques aux nouvelles techniques d'armement ou à la montée en puissance des groupes armés non étatiques —, le Mouvement devra mobiliser toutes ses compétences diplomatiques pour que les valeurs humanitaires fondamentales prônées par Dunant et ses émules conservent toute leur pertinence au XXIe siècle.

lorsque la violence en Côte d'Ivoire a provoqué des déplacements massifs de populations vers le Libéria, et tout au long de l'évolution de la crise dans la Corne de l'Afrique, devenue une situation d'urgence régionale d'une grande complexité.

Dans tous ces contextes, les acteurs du Mouvement doivent agir sur deux fronts : plaider, publiquement et en privé, pour une réponse énergique aux besoins urgents, tout en encourageant des solutions à long terme ainsi que le respect du droit international humanitaire (DIH) et des accords régionaux qui protègent les personnes déplacées.

Fort heureusement, la protection des personnes déplacées dans l'ensemble de l'Afrique bénéficiera bientôt d'une assise juridique plus solide. En 2009, l'UA a adopté (avec l'aide du CICR) la Convention de Kampala, premier traité international sur la protection et l'assistance, à l'échelle d'un continent entier, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays.

Le traité — dont le nom officiel est «Convention de l'UA sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique» — contient des dispositions importantes pour le respect du DIH, liant à la fois les États et les acteurs non étatiques.

La délégation du CICR à Addis-Abeba a été associée dès le départ au processus de rédaction sur les questions touchant le DIH. La tâche, cependant, est loin d'être achevée : l'enjeu consiste désormais à aider l'UA à promouvoir et, à terme, à appliquer la Convention. À l'échelon des communautés économiques régionales et des États membres, le CICR se tient à disposition pour soutenir la ratification, l'intégration au droit national et l'entrée en vigueur de la Convention.

«C'est une initiative sans précédent, émanant des pays eux-mêmes», affirme Catherine Gendre, chef de la délégation du CICR auprès de l'UA. Ce type de diplomatie exige de la patience, même une fois que la plupart des acteurs ont accepté le cadre général. Ainsi, les personnes déplacées ne bénéficient pas encore du traité historique de 2009, «parce qu'il faut toujours du temps pour que les États signent et ratifient des instruments juridiques». À ce jour, explique Catherine Gendre, la moitié environ des 15 ratifications requises ont été réunies.

Un tournant

Ouverte voici près de 20 ans, la délégation du CICR auprès de l'UA a pour mission de conseiller l'organisation sur les questions humanitaires en se fondant à la fois sur le DIH et sur les faits constatés sur le terrain par ses collaborateurs. Elle participe aussi à diverses autres activités, collaborant notamment avec les groupes chargés de la protection des femmes et des enfants touchés par les conflits. L'année dernière, elle a contribué à un colloque international consacré au projet de lignes directrices de l'UA relatives à la protection des civils pendant les opérations de maintien de la paix.

La délégation peut aussi soulever et des préoccupations humanitaires auprès du Conseil de paix et de sécurité (CPS) à l'occasion de réunions mensuelles et aider la Commission de l'UA à intégrer le DIH dans les politiques et les activités de l'Union, grâce à un juriste détaché auprès du Département de paix et sécurité.

Pour El Ghassim Wane, directeur du CPS, organe aux pouvoirs étendus, le tournant s'est produit en 1995 avec l'effort coordonné entrepris pour que l'Union interdise les mines terrestres. «Nous avons accepté d'organiser trois ateliers qui ont abouti à une décision de l'UA appelant à l'interdiction totale des mines terrestres, explique-t-il. La collaboration avec le CICR a été extrêmement précieuse; elle a permis d'associer ses compétences et ses connaissances avec notre capacité de rassembler les États membres. Nous avons continué depuis à collaborer sur toute une gamme de dossiers, en particulier le droit humanitaire.»

«Si la société civile n'est pas aux avant-postes sur ces dossiers, rien ne bouge. Nous essayons donc d'exercer une influence au plus haut niveau pour susciter des changements.»

Stephen Omollo, chef de la délégation de la FICR auprès de l'Union africaine

Une crise sous-financée

La FICR et les Sociétés nationales coopèrent aussi étroitement avec des institutions clés et des décideurs de l'UA. Cette année, la FICR a établi une présence permanente dans la capitale éthiopienne, installant auprès de l'UA le personnel de diplomatie humanitaire en Afrique qui se trouvait jusque-là en poste à Johannesburg (Afrique du Sud).

«Si on veut faire avancer les choses, il faut s'adresser aux plus hauts dirigeants», explique Stephen Omollo, le diplomate humanitaire de plus haut rang de la FICR en Afrique. «Si la société civile n'est pas aux avant-postes sur ces dossiers, rien ne bouge. Nous essayons donc d'exercer une influence au plus haut niveau pour susciter des changements.»

Cet été, la délégation à Addis a dû faire face à une nouvelle urgence, aux conséquences non moins graves, sur le plan humanitaire, que le conflit en Libye. Alors que la sécheresse et le conflit poussaient des milliers de personnes à fuir la Somalie vers les pays voisins et que les conditions arides exacerbaient l'insécurité alimentaire dans toute la région, les représentants des 54 États membres de l'UA se réunissaient pour une conférence d'annonce de contributions au profit des quelque 12,4 millions de personnes nécessitant une aide d'urgence dans la Corne de l'Afrique.

Les médias ont vertement critiqué la faible participation à la conférence — seuls quatre chefs d'État étaient

Le suivi du traitement des détenus en temps de conflit fait partie du mandat de la délégation du CICR à Addis-Abeba. Ci-dessous, des combattants dans la cour d'une prison à Benghazi (Libye).
Photo : REUTERS/Suhaib Salem, avec l'autorisation de www.alertnet.org

présents — et le montant insuffisant (51 millions de dollars) des dons promis par les gouvernements africains. La crise dans la Corne de l'Afrique lance au Mouvement un défi diplomatique sans précédent, avec une situation d'urgence complexe et suscitant peu d'écho, que beaucoup avaient prévue, mais à laquelle les médias internationaux comme les donateurs ont réagi avec indifférence, voire avec lassitude.

Les appels mondiaux lancés par la FICR restant inférieurs aux objectifs visés (à l'heure où nous mettons sous presse, l'appel concernant la sécheresse au Kenya est financé à 28 %), les efforts de l'organisation auprès de l'UA ont été renforcés par l'appel mondial largement diffusé de la FICR pour une riposte plus forte à l'urgence, mais aussi pour des solutions durables aux cycles réguliers de sécheresse, qui pourraient et devraient représenter une composante plus importante de l'aide au développement (voir «Focus», page 12).

Stephen Omollo a tâché d'étayer ce message en œuvrant dans les coulisses de l'UA, à travers une série de rencontres bilatérales. Il a ainsi, avec un collègue, rencontré le président de la Somalie, Charif Cheikh Ahmed, pour évoquer le soutien du gouvernement aux opérations du Croissant-Rouge de Somalie et «pour s'assurer que notre action est complémentaire dans les domaines des secours et du développement».

Les Sociétés nationales jouent aussi un rôle pour sensibiliser l'opinion, ce qui peut encourager des mesures dans le secteur public comme dans le secteur privé. Ainsi, la Croix-Rouge du Kenya s'est associée à des compagnies régionales de télécommunications pour lancer «Les Kenyans pour le Kenya», une campagne permettant aux citoyens de faire des dons par téléphone portable, qui a permis de lever à ce jour plus de 10 millions de dollars. Cette campagne, en donnant aux entreprises et aux citoyens ordinaires la possibilité d'agir pour le changement, représente un modèle nouveau de financement pour les secours d'urgence et la sécurité alimentaire à long terme.

Crédibilité locale

L'un des avantages des relations étroites avec un organisme régional est que les délégations diplomatiques sont relativement proches du terrain. La crédibilité en est renforcée, ce qui permet une démarche réactive et basée sur des réalités.

«Notre diplomatie repose sur des faits concrets; elle est toujours liée à une situation spécifique, explique Catherine Gendre. Si je dois parler au président du Conseil paix et sécurité, je tâche d'avoir le plus possible d'informations provenant de mes collègues sur le terrain.»

Le président de la Commission de l'UA, Jean Ping, confirme que le CICR n'enjolive ni n'exagère rien. «Quand on vient vous trouver avec des preuves en main, avec des informations concrètes, comme le fait le CICR, l'effet est différent; c'est bien plus productif», assure-t-il.

Des milliers de personnes ont accompli le périlleux voyage des zones de Somalie les plus touchées par la sécheresse — pour la plupart aux mains des rebelles — à Mogadiscio. Un homme amène son fils, atteint de choléra, au département de pédiatrie de l'hôpital Banadir à Mogadiscio.
Photo : REUTERS/Alessandro Bianchi, avec l'autorisation de www.alertnet.org

«Si je dois parler au président du Conseil paix et sécurité, je tâche d'avoir le plus possible d'informations provenant de mes collègues sur le terrain.»

Catherine Gendre, chef de la délégation du CICR auprès de l'Union africaine

La technique qui consiste à parler sans élever la voix, mais en tablant sur la qualité de sa réputation, permet au Mouvement de traiter de sujets épineux de manière directe et efficace. «Mener une diplomatie discrète ne signifie pas que nous ne pouvons pas aborder des questions difficiles, assure Stephen Omollo. Nous pouvons les évoquer, mais de manière moins menaçante.»

Moins de bruit, mais davantage d'effet

Qui dit diplomatie discrète ne dit pas opacité systématique. Le CICR, par exemple, évoque souvent des dossiers de manière tout à fait publique dans des cas où les violations du DIH se poursuivent ou lorsque l'accès aux victimes est entravé. Les acteurs du Mouvement n'hésitent pas à parler haut et fort, dans la transparence, lorsqu'ils lancent un appel d'urgence, lorsqu'ils appuient une nouvelle loi ou lorsqu'ils s'opposent à des dirigeants politiques.

Il n'en demeure pas moins que la confidentialité est un outil diplomatique essentiel, en particulier pour le CICR, qui a pour mandat de conseiller les gouvernements sur le respect du DIH. «Le CICR fonctionne de manière très différente des autres organisations en termes de confidentialité, explique Vincent Ochilet. La confidentialité nous ouvre bien des portes. Chacun sait que nous essayons de faire avancer les choses en nous entretenant avec les gouvernements et pas en allant raconter à CNN tout ce que nous avons vu.»

La neutralité politique du Mouvement et sa pratique consistant à conseiller les gouvernements de manière confidentielle suscite parfois des critiques : les gouvernements mal intentionnés seraient ainsi encouragés à dissimuler des informations essentielles pour le public.

«On nous critique parfois, c'est vrai, mais il faut toujours expliquer les raisons de notre action, estime Catherine Gendre. Si on veut avoir accès aux détenus, il faut susciter et conserver la confiance des geôliers. Si vous perdez cette confiance, vous perdez l'accès.»

Jean Ping reconnaît qu'en Afrique, cette forme de diplomatie discrète est plus efficace que les dénonciations publiques. Le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge fait, dit-il, «moins de bruit, mais il a davantage d'effet». ■

William Davison
Journaliste indépendant basé à Addis-Abeba (Éthiopie).

L'art de la persuas

L'équipe de diplomatie humanitaire de la Croix-Rouge australienne mêle campagnes publiques audacieuses et travail en coulisse sur des thèmes allant de l'asile et des migrations aux armes nucléaires et aux questions touchant les aborigènes.

YAMI LESTER est un aborigène âgé d'environ 70 ans. Nul ne connaît sa date de naissance exacte, car il est né dans la brousse d'Australie méridionale. Sa langue maternelle est le yakuytjatjara; il n'a appris l'anglais que bien plus tard. Ainsi, même s'il les avait entendus, il n'aurait pas compris les policiers venus informer les aînés de son village natal, à Walatina, que les Britanniques allaient réaliser des essais nucléaires sur le site d'Emu Junction, à quelque 160 kilomètres au sud à vol d'oiseau.

Le 15 octobre, en revanche, Lester, 10 ans et haut comme trois pommes, entendit l'explosion, sentit le sol trembler et vit un panache de fumée noire compacte se diriger vers lui, venant du sud, au-dessus des arbustes de la brousse. Il pensa avoir affaire à un *mamu*, un esprit malfaisant. Tous les membres de sa tribu tombèrent malades : vomissements, diarrhées, éruptions cutanées. Lester avait les yeux «très irrités». Quatre ans plus tard, il était aveugle.

En 1985, la Commission royale sur les essais nucléaires britanniques prouva l'existence de retombées radioactives. Pourtant, Lester, qui a aujourd'hui les cheveux blancs, ne semble guère rancunier lorsqu'on le voit assis, aux côtés de la femme qui prend soin de lui, son déambulateur à portée de main, dans la cour d'un foyer privé d'Alice Springs, dans le centre de l'Australie, où il se rend pour y recevoir des soins médicaux.

Cet aîné à la voix douce est devenu lui-même une sorte de diplomate discret sur le dossier des armes nucléaires.

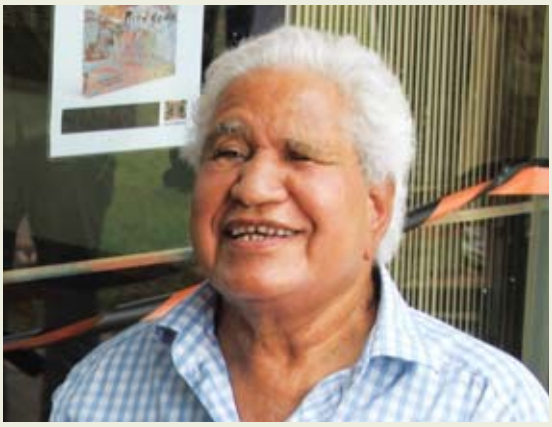

Yami Lester, âgé de 70 ans, a été frappé de cécité après avoir subi, dans les années 1950, les retombées des essais nucléaires britanniques dans l'arrière-pays australien. Photo : Central Australian Aboriginal Media Association

Il souhaite raconter son histoire et aider la Croix-Rouge australienne à «prendre pour cible les armes nucléaires», dans le cade d'une campagne lancée après une réunion à Oslo en mai 2011, cofinancée par les Croix-Rouge australienne, japonaise et norvégienne, à l'origine d'une initiative nouvelle pour l'adoption de lois interdisant formellement tout emploi d'armes nucléaires.

«Quand on m'a annoncé que c'était Robert le grand chef, dit Yami dans un grand sourire en se frottant les mains, je me suis dit "D'accord, je témoigne.»

Robert Tickner est directeur de la Croix-Rouge australienne à Melbourne depuis 2005. C'est aussi le ministre qui a détenu le plus longtemps le portefeuille des questions aborigènes, et un ancien collaborateur du ministère fédéral du Travail de 1990 à 1996. Il est donc bien placé non seulement pour diriger la campagne ambitieuse de la Croix-Rouge australienne pour

Outre ses activités de diplomatie humanitaire au plus haut niveau, la Croix-Rouge australienne affiche son message sur la voie publique. Ces affiches, ainsi que des silhouettes en carton grandeur nature, ont été placées dans des places publiques dans le cadre de sa campagne «Même les guerres ont des règles».

éliminer la menace nucléaire, mais aussi pour appeler l'attention sur d'autres priorités de la Croix-Rouge, comme l'amélioration de la situation sanitaire déplorable d'un grand nombre de membres des peuples autochtones, souvent marginalisés et dont l'espérance de vie à la naissance est inférieure, en moyenne, de 20 ans à celle des autres Australiens.

Parler clair sans hausser le ton

Ce soir-là, dans le quartier d'Alice Springs, Robert Tickner prend la parole dans l'une des dizaines de réunions que la Croix-Rouge australienne organise dans tout le pays pour évoquer les conséquences inacceptables, en termes humanitaires, de l'emploi d'armes nucléaires, et pour encourager la population à faire connaître son avis sur la question par des médias sociaux comme Facebook.

La campagne promet d'être longue, mais Robert Tickner attend du Mouvement qu'il adopte une position très ferme à ce sujet lors de la prochaine session du Conseil des Délégués. Il relève que le Mouvement s'est souvent exprimé à ce sujet depuis 1945. Comme bien d'autres activités de la Croix-Rouge australienne, surtout depuis une dizaine d'années, c'est plus qu'une campagne publique; elle s'inscrit dans une démarche plus vaste de diplomatie humanitaire qui vise à persuader tous les secteurs de la société — du grand public aux parlementaires et aux décideurs politiques — de traduire en actes les principes humanitaires.

Robert Tickner a œuvré sans relâche aux côtés de Greg Vickery, avocat basé à Brisbane, élu président de la Croix-Rouge australienne en 2003, pour galvaniser la Société nationale, en constituant une organisation cohérente à l'échelle nationale sous l'autorité d'un conseil national, tout en restant attentif aux talents à la base de l'organisation.

Certaines des activités ambitieuses visant à faire passer la diplomatie humanitaire à un niveau supérieur ont parfois recouru à des messages visuels puissants pour mettre en lumière de graves préoccupations humanitaires, comme l'interdiction de la torture ou du recrutement d'enfants soldats. C'est ainsi que la Société nationale a placé dans les rues des capitales des États australiens des silhouettes en carton d'enfants brandissant des armes automatiques, pour appeler l'attention sur le problème des enfants soldats, ou des chaises blanches éclaboussées de rouge sang, avec des mannequins ligotés et encagoulés, pour dénoncer la torture.

Une subtile ligne rouge

Les campagnes de ce type, expliquent Robert Tickner et Greg Vickery, sont organisées à des moments soigneusement choisis pour éviter d'être perçues comme

La responsabilité de convaincre

Avec la complexité croissante du monde humanitaire — multiplication des acteurs, fréquence accrue des catastrophes, concurrence plus vive en matière de ressources et danger accru pour les agents humanitaires comme pour les bénéficiaires de l'assistance —, la nécessité de renforcer la diplomatie humanitaire apparaît de plus en plus clairement.

Lorsque l'Assemblée générale de la FICR a adopté, en 2009, la Stratégie 2020, elle a identifié la diplomatie humanitaire comme l'une des trois actions facilitatrices essentielles au succès de la stratégie. L'adoption ultérieure de la Politique relative à la diplomatie humanitaire de la FICR est le reflet d'un nouvel engagement institutionnel de pratiquer la diplomatie humanitaire avec une cohérence accrue parmi l'ensemble des membres.

Parallèlement, un nombre accru de Sociétés nationales investissent dans ce domaine en adoptant des plans et des politiques et en recrutant des personnes chargées de ces questions. «Les Sociétés nationales sont les mieux placées pour convaincre les décideurs et les groupes influents d'agir pour protéger les plus vulnérables», affirme Goli Ameri, secrétaire générale adjointe de la FICR. «En tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics, elles ont accès aux autorités nationales et locales.»

Or, les Sociétés nationales sont confrontées à de nombreuses difficultés, si l'on en croit une enquête récente de la FICR sur leurs capacités diplomatiques. Parmi les obstacles extérieurs figurent le manque de transparence des gouvernements et les malentendus — ou le manque d'intérêt — touchant les activités de la Société nationale.

Quant aux difficultés internes, elles comprennent la difficulté de fidéliser le personnel formé et de tirer parti du rôle d'auxiliaire de la Société nationale, le manque de ressources, l'absence de priorités, les lacunes dans la collecte de données et les systèmes d'information. Il est indispensable de renforcer les compétences en matière de relations extérieures, de travail d'influence et de communication. La FICR s'efforce de mettre au point des outils utiles à ces fins; certains sont disponibles sur FedNet, où les Sociétés nationales peuvent partager les récits de leurs réussites et de leurs échecs dans le domaine de la diplomatie humanitaire.

L'équipe de diplomatie humanitaire de la Croix-Rouge australienne : le directeur Robert Tickner et le président Greg Vickery.
Photo: Sebastien Calmus/FICR

Helen Durham, professeur de droit et conseillère.
Photo: Croix-Rouge australienne

des ripostes politiques aux débats qui se déroulent au parlement. Helen Durham, qui est responsable au sein de la Société nationale du droit international et des principes, explique que le but est de focaliser le débat public et l'analyse sur les conséquences pour le droit international humanitaire et les enjeux humanitaires, et non sur des considérations politiques.

Elle est la première à reconnaître qu'il est humain de laisser parler ses émotions. «Je me dis de temps à autre "comme j'aimerais avoir la liberté de m'exprimer et de dire ce que je pense !". Je suis passionnée et engagée à l'égard de notre action, mais je comprends profondément la nécessité d'avoir une politique au sein de la Croix-Rouge. Nous pouvons nous montrer aussi créatifs, novateurs et originaux que possible, mais toujours dans le respect des principes fondamentaux suivis par le Mouvement partout dans le monde.»

Le respect de ces principes permet aussi à la Croix-Rouge australienne de formuler des suggestions plus spécifiques, d'exprimer ses préoccupations, et d'avoir accès à des cercles gouvernementaux dont la porte demeure close à d'autres organisations qui expriment publiquement leurs critiques. Ces diplomates humanitaires considèrent que la Croix-Rouge est ainsi mieux placée pour défendre et protéger les besoins des personnes vulnérables.

Robert Tickner cite au nombre des succès de la Croix-Rouge l'appui du gouvernement australien à la ratification de l'interdiction des mines antipersonnel et la libération d'un certain nombre de femmes et d'enfants demandeurs d'asile qui se trouvaient en «détention communautaire». La Croix-Rouge s'est mobilisée dernièrement pour fournir hébergement et soutien à ces candidats au statut de réfugié dans plusieurs villes du pays, complétant de cette manière son rôle traditionnel de contrôle et ses visites dans les centres de détention, qui inclut la rédaction de rapports trimestriels confidentiels sur les conditions de détention.

Selon Robert Tickner, le gouvernement australien sera aussi favorable à l'interdiction des armes à sous-munitions, un projet sur lequel le Mouvement a œuvré sans relâche, notamment par une activité intense de diplomatie humanitaire. Après une série de démarches de la Société nationale auprès de commissions gouvernementales et des lettres aux ministres compétents, il semble que le parlement fédéral sera saisi cette année d'un projet de loi sur ce thème.

«Parfois, l'engagement de la Croix-Rouge à l'égard de certains principes est si fondamental que nous avons le devoir de nous exprimer et peut-être de repousser les limites de ce qu'il est possible de faire.»

Robert Tickner, directeur de la Croix-Rouge australienne

Jusqu'où peut-on aller ?

Même si l'Australie est un pays de culture démocratique profondément ancrée, il y a toujours, explique Robert Tickner, «un jugement délicat à porter : jusqu'où peut-on aller dans le plaidoyer public pour exiger des réformes sur la base de principes humanitaires, sans prendre parti et devenir un acteur du jeu politique ?» Inversement, «il y a aussi des périodes pendant lesquelles l'engagement de la Croix-Rouge à l'égard de certains principes peut être si fondamental que nous avons le devoir de nous exprimer et peut-être de repousser, en pareil cas, les limites de ce qu'il est possible de faire.»

Ainsi, alors que la Croix-Rouge australienne avait formé, sans la moindre controverse, quelque 140 autochtones pour travailler dans des communautés et combattre des problèmes liés à la violence, à la santé et à l'alimentation des aborigènes, l'ancien gouvernement, sous la conduite de John Howard, a prié la Société nationale de se joindre à son «intervention» dans le Territoire du Nord, sous couvert de laquelle l'armée a été envoyée dans des communautés autochtones isolées pour y combattre les sévices infligés aux enfants, y interdire l'alcool et la pornographie, et pour réglementer la manière dont les aborigènes dépensent leurs allocations sociales.

Le gouvernement actuel a maintenu cette intervention, mais pour la Croix-Rouge australienne, la perspective d'agir aux côtés de l'armée et d'accepter de l'argent destiné en principe aux aborigènes excluait toute possibilité d'accord.

«Nous avons jugé que c'était un terrain dangereux. On nous proposait en réalité des fonds qui avaient été bloqués [après avoir été prélevés sur les comptes bancaires des Aborigènes] à la suite de l'intervention, et nous avons estimé que nos principes ne nous permettaient pas d'agir ainsi.»

À Brisbane, Greg Vickery ajoute : «Nous ne voulions pas être perçus comme une composante d'une intervention coercitive dans des communautés. Pour nous, l'objectif était respectable, mais la méthode mal choisie. Nous n'avons donc pas participé directement; nous avons répondu : "Nous allons travailler nous-mêmes dans la communauté, mais pas dans le cadre de l'intervention. Nous ne souhaitons pas agir dans ce domaine en tant qu'émanation du gouvernement.»

Une reconnaissance croissante

La visibilité croissante de la Croix-Rouge australienne dans le domaine humanitaire fait que les autorités nationales, provinciales et territoriales sont plus attentives au rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics qui a toujours été le sien. La Société nationale a ainsi agi rapidement et vigoureusement durant les inondations

qui ont frappé le Queensland cette année, se chargeant d'une tâche logistique de grande ampleur : la gestion des abris pour les personnes évacuées.

Dans le contexte de «realpolitik» parlementaire, le travail de persuasion exige des acteurs de toutes tendances politiques. Robert Tickner a quitté le parti travailliste depuis 15 ans, tandis que Greg Vickery, qui fut vice-président du parti libéral du Queensland, a quitté la vie politique depuis deux décennies, mais le conseil national peut compter sur Kate Carnell, ex-chef du gouvernement du Territoire de la capitale, qui a toujours un carnet d'adresses bien fourni au sein du parti libéral, et sur David Hammill, ancien trésorier du parti travailliste du Queensland, qui a gardé ses contacts au sein du parti.

Il s'agit parfois de convaincre le gouvernement d'agir dans un contexte politique international difficile. Geoff Skillen, ancien juriste principal au département fédéral du Procureur général et membre de longue date de la commission du DIH de la Croix-Rouge (qu'il préside depuis l'année dernière) rappelle qu'en 2001-2002, il semblait que le gouvernement australien pourrait ne pas soutenir la ratification du Statut de la Cour pénale internationale, en raison de l'opposition farouche du gouvernement des États-Unis, dirigé à l'époque par George W. Bush.

L'Australie a fini par ratifier le Statut après que la Croix-Rouge australienne a présenté un mémoire très complet et s'est exprimée devant une commission du parlement. Selon Geoff Skillen, «l'attitude de la Croix-Rouge a été déterminante à mes yeux pour persuader [la commission parlementaire] de soutenir la ratification».

Les canaux officieux

La diplomatie dépend souvent d'aptitudes fondamentales en termes de relations humaines : il faut nourrir la confiance, tenir parole, respecter la confidentialité. Avoir des relations est aussi un atout, et passer un coup de fil à un ami est souvent utile.

Le co-organisateur des «Parlementaires amis de la Croix-Rouge», Graham Perrett, député fédéral travailliste du Queensland, considère ces communications officieuses comme cruciales. Il peut aisément appeler le Procureur général Rob McClelland, ou le ministre des Affaires étrangères et ex-premier ministre, Kevin Rudd, pour débattre de questions importantes touchant la Croix-Rouge. «Kevin est mon voisin, et si je siège au parlement, c'est en partie grâce à lui», explique-t-il.

Le rôle clé de ces réseaux n'est pas près de s'estomper, car de nouveaux défis surgissent. Pendant plusieurs mois, jusqu'à la fin du mois d'août, le gouvernement australien, sous la conduite du premier Ministre Julia Gillard, a indiqué qu'il souhaitait renvoyer 800 demandeurs d'asile en Malaisie, en échange de 4000 réfugiés dont le dossier avait déjà été traité, afin de dissuader les passeurs et les nouvelles arrivées par voie de mer.

«Nous avons fait notre travail de pression en coulisse, explique Robert Vickery. Nous avons clairement signifié aux autorités notre manière de voir. Cependant, nous ferons face à la réalité; notre devoir humanitaire nous impose d'apporter notre aide, car les demandeurs d'asile sont dans le besoin et il faut bien que quelqu'un s'occupe d'eux.» Cette offre découle de programmes d'assistance de la Société nationale aux demandeurs d'asile en Australie; elle sera disponible à l'avenir pour les éventuels autres arrangements qui pourraient être mis en place afin de traiter ces cas hors du territoire, à la suite de l'arrêt rendu le 31 août par la Cour suprême, qui a interdit au gouvernement de renvoyer les 800 demandeurs d'asile en Malaisie. La Croix-Rouge australienne continuera à tenir son rôle d'avocat et de diplomate humanitaire au nom de ces migrants vulnérables. ■

Steve Dow
Journaliste indépendant basé à Sydney (Australie).

Du pain sur la planche

Tout comme la tâche d'Henry Dunant a véritablement commencé après Solferino, c'est dans les mois et les années à venir que l'on pourra mesurer le succès du travail diplomatique entrepris par le Mouvement après les réunions statutaires de 2011.

Nombreux sont ceux qui considèrent qu'une diplomatie efficace ne se résume pas à notre capacité de convaincre, ni aux possibilités de contact offertes par le statut si particulier du Mouvement, ni aux relations avec des personnes bien placées. Il s'agit surtout d'assurer la continuité de l'action.

Les engagements pris et les résolutions adoptées exigeront un suivi et un encadrement cohérent, à la fois pour garantir une mise en œuvre complète et pour permettre d'améliorer et de renforcer les mesures à l'avenir.

L'une des composantes cruciales de ce suivi sera le renforcement des capacités des acteurs du Mouvement pour qu'ils puissent efficacement collecter et analyser les informations sur le terrain et en rendre compte. Pour que son message passe, le Mouvement doit pouvoir agir concrètement et montrer de manière convaincante que son action fait la différence.

«Nous devons concevoir d'autres outils que nos messages clés et nos documents de position, affirme Mirwan Jilani, qui dirige la délégation de la FICR auprès des Nations Unies. «Il faut fournir aux gouvernements une documentation sérieuse qui étaye l'action diplomatique des Sociétés nationales.»

Voilà qui exige d'améliorer les systèmes de communication rapide avec le terrain, puis avec les gouvernements, les médias et les organismes internationaux et régionaux.

D'autres personnes consultées au sujet de la diplomatie humanitaire considèrent aussi que la coopération et la coordination doivent être renforcées, en agissant de manière disciplinée à l'échelle du Mouvement tout entier sur les dossiers essentiels, et en intégrant pleinement la diplomatie humanitaire à la réaction aux catastrophes.

«La diplomatie humanitaire doit être mieux intégrée aux évaluations initiales des situations d'urgence, explique Mirwan Jilani, pour pouvoir traiter les problèmes [comme les questions douanières, l'accès ou l'usage des sols] dès le début de l'intervention et jusqu'à la phase du relèvement.»

La diplomatie humanitaire peut renforcer considérablement le rôle d'une Société nationale en tant qu'auxiliaire dans des situations d'urgence, tout en préservant son indépendance. Ici, des secouristes de la Croix-Rouge australienne soignent un pompier dans une zone touchée par des feux de brousse qui ont fait 210 morts en 2009. Photo: Rodney Dekker/Croix-Rouge australienne

Famine et désespoir

Bien avant le cycle de sécheresse le plus récent, le CICR et le Croissant-Rouge de Somalie apportaient déjà une assistance médicale et alimentaire d'urgence dans toute la Somalie, y compris dans les zones tenues par les rebelles. Ci-dessus, une collaboratrice du Croissant-Rouge de Somalie construit un abri dans un camp pour personnes déplacées dans le Puntland. Photo : Olav Saltbones/CICR

Sécheresse; conflits et violence armée; prix prohibitifs de l'énergie; changements climatiques; inégalités dans la production et la distribution de nourriture; bouleversements des systèmes pastoraux et agricoles traditionnels; lassitude des donateurs... Tels sont quelques-uns des facteurs qui expliquent pourquoi un milliard de personnes souffrent chaque jour de faim ou de malnutrition, en dépit d'une production alimentaire abondante, comme l'explique le *Rapport sur les catastrophes dans le monde* de 2011 publié par la FICR. La crise dans la Corne de l'Afrique est un exemple extrême, qui montre pourquoi l'insécurité alimentaire représente l'un des dilemmes humanitaires et diplomatiques les plus douloureux pour le Mouvement. Tout en déployant dans l'urgence une aide vitale pour des millions de personnes, il doit aussi plaider pour des solutions locales et durables dans un monde accablé par des crises constantes, dues à des causes naturelles ou provoquées par l'homme. Ces photographies, qui donnent à voir les causes et les conséquences de la famine dans la Corne de l'Afrique et dans d'autres régions, illustrent aussi quelques motifs d'espoir à l'égard de solutions humanitaires locales.

Avant même que la sécheresse et le conflit n'entraînent des mouvements massifs de population vers le Kenya et l'Éthiopie, la violence et l'insécurité alimentaire avaient déjà provoqué le déplacement de milliers de personnes vers des camps de fortune à Mogadiscio, la capitale somalienne, où elles risquent de connaître la famine. Ci-dessous, une femme et un enfant tout juste arrivés dans un camp provisoire dans le secteur de Hodan à Mogadiscio. Photo : REUTERS/Feisal Omar, avec l'autorisation de www.alertnet.org

Dans le nord-est du Kenya, près de la frontière somalienne, la sécheresse dure depuis quatre ans. Les points d'eau sont à sec et les habitants consacrent toute leur énergie à la corvée d'eau. Les populations nomades, déjà confrontées à la concurrence pour l'utilisation des pâturages, ont perdu la quasi-totalité de leurs chèvres, de leurs bovins et de leurs chameaux, qui constituent leur principal investissement et leur unique source d'argent et de nourriture.
Photo : Jakob Dall/Croix-Rouge danoise

Le camp de réfugiés de Dadaab, au Kenya, a été ouvert par le HCR voici plus de vingt ans, triste témoignage de la violence armée chronique en Somalie et de l'insécurité alimentaire endémique dans la région. C'est aujourd'hui le plus grand camp de réfugiés du monde, avec une population de quelque 500 000 personnes. Nombreux sont les adolescents dans ce camp qui n'ont jamais connu d'autre cadre de vie. Ici, les réfugiés se rassemblent pour la prière. Photo : REUTERS/Jonathan Ernst, avec l'autorisation de www.alertnet.org

L'insécurité alimentaire n'est pas toujours causée par le manque de nourriture. La planète produit suffisamment de vivres pour nourrir la population mondiale, et pourtant plus d'un milliard de personnes souffrent de la faim. Les marchés des produits de base sont l'une des causes les plus méconnues du phénomène; la spéculation dans des villes comme Londres, Tokyo ou Chicago peut influer sur les prix des denrées jusqu'en Inde, où l'inflation dans ce secteur a récemment dépassé 10 %.

Photo de droite : REUTERS/Ajay Verma, avec l'autorisation de www.alertnet.org.

Photo ci-dessus : REUTERS/Kevin Coombs, avec l'autorisation de www.alertnet.org

La Corne de l'Afrique n'est pas la seule région du monde où les phénomènes climatiques provoquent des pénuries alimentaires. Dans le monde entier, inondations, tempêtes tropicales et incendies réduisent à néant des cultures vitales pour des populations nombreuses. Le lac Penuelas, en périphérie de Valparaiso (Chili), est presque entièrement à sec, ce qui a entraîné une explosion des prix des denrées alimentaires. Ce sont les habitants les plus pauvres qui sont le plus durement touchés. Photo : REUTERS/Eliseo Fernandez, avec l'autorisation de www.alertnet.org

Malgré le découragement qu'entraîne l'insécurité alimentaire chronique, il reste des motifs d'espoir. Des initiatives locales de production et de création d'emploi à long terme permettent aux populations locales de prendre en main la production alimentaire. Ainsi, une part importante des 10 millions de dollars récoltés par la Croix-Rouge du Kenya grâce à sa campagne «les Kenyans pour le Kenya» est consacrée au développement agricole. En Somalie, des projets du CICR ont permis d'améliorer notablement la production de céréales et la santé du bétail; ailleurs, le Mouvement a réussi à transformer en producteurs alimentaires des communautés qui jusque-là dépendaient de l'assistance. Dans la région de Maphungwane, au Swaziland (à droite), la Société nationale cultive des légumes dans le cadre d'un programme de sécurité alimentaire et de génération de revenus. Photo: Yoshi Shimizu/FICR

Ci-dessous, un projet de réhabilitation et de lutte contre la sécheresse dans le district de Tana River (Kenya) aide d'anciens bergers à gagner de l'argent grâce à la culture de bananes, de mangues, de papayes, de poivrons, de tomates et de melons dans 33 exploitations agricoles. Toutefois, l'un des obstacles les plus irréductibles à la sécurité alimentaire, dans la Corne de l'Afrique comme dans le reste du monde, demeure le conflit armé, qui est à la fois une cause et une conséquence de l'insécurité alimentaire et qui constitue l'obstacle diplomatique le plus insurmontable sur la voie de solutions à long terme. Photo: Jonathan Kalan/FICR

Bannir la bo

Soixante-six ans après la destruction d'Hiroshima et de Nagasaki par deux bombes atomiques, et deux décennies après la fin de la guerre froide, certains jugent qu'il est temps de relancer le mouvement pour l'élimination des armes nucléaires.

SOUS LE SOLEIL BRÛLANT du mois d'août, l'air figé est rempli par la rumeur aiguë des cigales. Il n'est qu'un peu plus de 8 heures, mais la journée est déjà caniculaire. Dans la cour de l'école primaire de Koi, dans les quartiers ouest d'Hiroshima, le principal décide d'accorder une pause de quelques minutes aux écoliers en sueur pendant leur exercice quotidien de sémaphore.

Les plus jeunes sont assis à l'ombre des ginkgos et des cerisiers lorsqu'un garçonnet montre soudain du doigt un point argenté dans le ciel sans nuages. «Un B-29 !» s'exclame-t-il. Reiko Yamada, assise avec ses amis sur le rebord du bac à sable, scrute le ciel, cherchant du regard l'avion américain.

«J'ai d'abord cru que l'avion était parti, mais il a entamé un virage et je me souviens avoir admiré son sillage de vapeur, raconte-t-elle. Tout à coup, j'ai vu un éclair aveuglant, et tout le monde s'est précipité vers l'abri anti-aérien de l'école. J'ai senti le sable brûlant dans mon dos et j'ai été précipitée au sol avant de parvenir à l'abri.»

Prise sous les branches d'un arbre déraciné, Reiko, âgée de 11 ans, réussit à se dégager et à gagner le bunker bondé. Elle ignore encore que les États-Unis viennent, en ce 6 août 1945, de lâcher la première bombe atomique de l'histoire, à 2,5 kilomètres à l'est de là, moins d'un mois après un essai réussi d'un engin similaire dans le désert du Nouveau-Mexique.

Le bombardier Enola Gay largue sa charge mortelle, contenant 60 kilos d'uranium 235, à 8h15. «Little Boy» explose à 580 mètres d'altitude, au-dessus du centre de la ville où se pressent en ce lundi matin les employés et les écoliers sur le chemin du travail ou de l'école.

Des effets dévastateurs

Un éclair brillant, plus lumineux que le soleil, aveugle temporairement tous ceux qui ont le regard tourné dans la direction de l'explosion. Une boule de feu de chaleur blanche atteignant plusieurs milliers de degrés vaporise ou carbonise instantanément tous les êtres vivants proches du point d'explosion, tandis qu'un rayonnement de chaleur intense et de radiation est libéré et qu'une onde de choc massive s'étend à partir du lieu de l'explosion, abattant les bâtiments dans

La dévastation causée par la bombe atomique larguée sur Hiroshima en août 1945 témoigne de manière terrifiante des conséquences catastrophiques des armes nucléaires sur le plan humanitaire. Elle rappelle pourquoi ces armes sont par nature incompatibles avec le droit international humanitaire, qui exige des belligérants qu'ils protègent les non-combattants, les agents humanitaires et les blessés.
Photo: CICR

mbe

un rayon de 4 km. Une colonne de fumée blanche atteignant 17 km d'altitude forme un champignon gigantesque au-dessus des ruines en feu de la ville. Une couverture étouffante de fumée et de poussière fait l'obscurité en plein jour.

Alors que Reiko Yamada gagne les collines entourant Hiroshima, des gouttes noires et huileuses de pluie radioactive se mettent à tomber. «Nous étions secoués de tremblements, nous claquions des dents tellement il faisait froid», raconte la survivante âgée aujourd'hui de 77 ans. «Nous ne savions pas si nous tremblions de froid ou de peur.»

Près de 80 000 personnes périssent instantanément dans l'explosion, tandis que 70 000 autres subissent des brûlures atroces et d'autres blessures. Comme une vaste étendue de la ville est rasée, et la plupart des hôpitaux détruits, rares sont les établissements et le personnel médicaux capables de faire face à la catastrophe. Le chaos est total.

Avant même l'arrivée de Marcel Junod, du CICR, premier expert médical occidental à parvenir à Hiroshima après l'explosion, le CICR s'était interrogé sur la licéité des armes atomiques dans une circulaire aux Sociétés nationales datée du 5 septembre : «On voit surtout qu'en raison des progrès de l'aviation et des effets accrus des bombardements, les distinctions faites jusque-là à l'égard de catégories de personnes qui devraient jouir d'une protection spéciale — notamment la population civile en regard des forces armées — deviennent pratiquement inapplicables.»

«J'ai senti le sable brûlant dans mon dos et j'ai été précipitée au sol avant de parvenir à l'abri.»

Reiko Yamada, 77 ans, survivante du bombardement d'Hiroshima

Photo: Nick Jones

Chacun était bien conscient de ce que les événements d'août 1945, au même titre que de nombreux autres incidents survenus au cours des six années de la Seconde Guerre mondiale, avaient ouvert une ère nouvelle dans la conduite de la guerre, qui auraient une influence importante pour la rédaction des Conventions de Genève et de leurs Protocoles, les traités destinés à fixer des règles humaines à la conduite de la guerre. L'action humanitaire étant au cœur de l'action du CICR, l'organisation était déterminée à garantir, au moyen du droit international, la protection des populations civiles en temps de conflit.

Si la XVIIe Conférence internationale de la Croix-Rouge, réunie en 1948 à Stockholm, se prononça fermement contre les armes atomiques, le message de la conférence diplomatique, l'année suivante, fut quelque peu ambigu. Bien qu'elle réaffirmât, dans la IVe Convention de Genève, le principe de l'immunité des civils en temps de guerre, l'Union soviétique jugea que ce principe n'était pas suffisant et proposa l'interdiction des armes atomiques. La proposition fut rejetée.

Un peu plus de deux semaines après la fin de la conférence, les Soviétiques effectuaient leur premier essai nucléaire, couronné de succès. C'était le début d'une course aux armements moderne et mortelle. Les années suivantes, celles de la guerre froide, furent marquées par des centaines d'essais nucléaires, par la mise au point d'armes toujours plus puissantes et par un élargissement du «club nucléaire».

Contraire aux règles

Dans les années qui suivirent la chute du mur de Berlin, et avec la fin de la politique de la corde raide caractéristique de la guerre froide, la communauté internationale s'orienta vers la limitation de la prolifération des armes nucléaires, et les grandes puissances vers la réduction des stocks d'armes existants, par les traités START I et II sur la réduction des armements stratégiques offensifs.

Bien que divers accords, comme le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et de nombreux traités d'interdiction des essais et de désarmement aient été signés afin de réduire les arsenaux, de prévenir la diffusion des armes et de mettre un terme aux essais nucléaires, aucun de ces pactes n'a restreint l'emploi des armes nucléaires.

Alors que les superpuissances nucléaires ont fortement réduit leurs arsenaux — d'environ 60 000 ogives à quelque 22 000 aujourd'hui —, le nombre de pays du club nucléaire s'est accru. La puissance destructrice de chacune de ces armes est plusieurs fois supérieure à celle des bombes larguées sur Hiroshima et Nagasaki.

La communauté internationale a tenté d'entraver cette prolifération par des sanctions et par de fortes pressions diplomatiques. Au cours des années récentes, cependant, nombre de responsables diplomatiques et militaires ont laissé entendre que ces efforts diplomatiques seraient plus efficaces si les pays dotés de l'arme nucléaire prenaient des mesures encore plus audacieuses orientées, à terme, vers le désarmement, un objectif important du TNP.

Pour Peter Herby, chef de l'Unité armes du CICR, «chacun a compris que la seule manière d'interrompre cette tendance à la prolifération consiste à mettre en place un processus crédible menant à l'élimination et à l'interdiction des armes nucléaires».

Plusieurs anciens dirigeants militaires et hommes d'État — membres de l'élite diplomatique, et pour certains d'entre eux défenseurs acharnés des armes nucléaires pendant leur carrière — ont récemment fait des déclarations vigoureuses appelant à la réduction et à l'élimination des stocks d'armes nucléaires.

Ces appels ne reposent pas exclusivement sur des préoccupations humanitaires. Comme les armes nucléaires sont extrêmement coûteuses à entretenir, de nombreux dirigeants politiques et militaires s'interrogent sur la valeur d'armes qui, de fait, ne peuvent pas être utilisées (pour des raisons d'ordre politique et moral) et qui sont loin d'être l'arme idéale dans les guerres asymétriques de notre époque.

«Des conséquences catastrophiques»

Parallèlement, grâce aux efforts constants de sensibilisation du CICR et d'autres, on reconnaît aussi de plus en plus les conséquences des armes nucléaires sur le plan humanitaire. L'un des événements clés date de mai 2010, lorsqu'une conférence d'examen réunissant les États signataires du TNP s'est déclarée «vivement préoccupée par les conséquences catastrophiques sur le plan humanitaire qu'aurait l'emploi d'armes nucléaires et [a réaffirmé] la nécessité pour tous les États de respecter (...) le droit international humanitaire».

Photo: CICR

Un héros d'Hiroshima

Alors que sur les routes s'étendent des files de silhouettes noircies fuyant la ville dévastée, à des centaines de kilomètres de là, en Mandchourie occupée par le Japon, un médecin suisse de 41 ans visite des prisonniers de guerre. Marcel Junod est en route pour Tokyo pour y prendre ses fonctions de chef de la délégation du CICR. À son arrivée dans la capitale japonaise, le 9 août, il ignore encore tout des événements qui se sont produits trois jours plus tôt à Hiroshima et le matin même à Nagasaki.

C'est à la fin du mois qu'un délégué du CICR, Fritz Bilfinger, parvient à gagner Hiroshima. Son télégramme décrivant l'étendue de la dévastation et les effets «mystérieusement graves» de la bombe incitent Marcel Junod à prendre contact avec les forces alliées d'occupation et à lancer un appel pour que des vivres et des secours médicaux soient envoyés à Hiroshima.

Le 8 septembre, Junod part pour l'ouest du Japon, en compagnie d'une équipe spéciale d'enquête formée de dix Américains et de deux médecins japonais, avec 12 tonnes de secours. Dans un article intitulé «Le Désastre d'Hiroshima», il décrit la scène qu'il contemple depuis l'avion qui survole la ville portuaire : «Le centre de la ville est une sorte de tache blanche, polie comme la paume de la main. Il ne reste plus rien.»

Premier médecin étranger à visiter l'ancienne capitale de préfecture bourdonnante, Marcel Junod, que Reiko Yamada décrit comme «le sauveur d'Hiroshima», parcourt le paysage apocalyptique. «Au milieu d'un amas indescriptible de tuiles cassées, de tôles rouillées, de carcasses de machines et de voitures brûlées, de tramways déjetés hors des rails, quelques arbres dressent vers le ciel leurs troncs noirs et dénudés, écrit-il. Sur les rives du fleuve, des bateaux éventrés penchent sur le côté. Par-ci, par-là, de grands bâtiments de pierre se dressent encore, interrompant la monotonie du paysage.»

L'un de ces bâtiments toujours debout n'est autre que l'hôpital de la Croix-Rouge, situé à 1,5 km du lieu de l'explosion. Gravement endommagé, privé d'une grande partie de son matériel, l'hôpital fut submergé le jour de l'explosion par 1000 patients, dont 600 moururent presque aussitôt. Marcel Junod est témoin de nombreuses autres scènes similaires de désespoir.

Devant tant de destructions aveugles et de souffrances, il acquiert une certitude : les armes nucléaires doivent être interdites, comme les gaz toxiques l'ont été après la Première Guerre mondiale, dans le Protocole de Genève de 1925. «L'atroce destruction de milliers d'êtres humains dans des conditions de souffrances horribles est ce qui attend chacun de nous si cette arme venait à être utilisée dans un conflit futur», conclut-il.

«L'atroce destruction de milliers d'êtres humains dans des conditions de souffrances horribles est ce qui attend chacun de nous si cette arme venait à être utilisée dans un conflit futur.»

Marcel Junod

Photo: Japanese Red Cross Society

Cette déclaration peut paraître assez inconsistante par rapport à la puissance destructrice des armes nucléaires. Pourtant, cette trentaine de mots marque la première reconnaissance officielle par les États signataires du Traité du coût des armes nucléaires en termes de vies humaines. «Tous les États parties au TNP ont maintenant reconnu ces conséquences catastrophiques sur le plan humanitaire, et cela entraîne une certaine responsabilité d'agir», ajoute Peter Herby.

Si la déclaration de la conférence du TNP ne va pas jusqu'à dire clairement que les armes nucléaires violent le droit humanitaire, elle soulève néanmoins, selon Peter Herby, une question fondamentale quant à la licéité des armes nucléaires, puisque le DIH a spécifiquement pour objet de prévenir les conséquences catastrophiques de la guerre en termes humanitaires.

C'est un pas important, puisqu'il n'y a toujours pas de consensus juridique définitif sur l'illégalité des armes nucléaires au regard du DIH. Bien que la Cour internationale de Justice ait conclu en 1996 que «l'emploi d'armes nucléaires serait généralement contraire aux règles du droit international», la Cour n'a pas conclu à l'illicéité de leur emploi dans une circonstance extrême de légitime défense.

Diplomatie nucléaire

La déclaration des États parties au TNP ne doit cependant rien au hasard. Comme une grande partie des formulations contenues dans des accords internationaux, ces mots étaient le résultat d'efforts diplomatiques intenses de diverses parties qui, de manière indépendante, se sont efforcées de faire émerger un consensus entre les États parties.

Au cours des jours, des semaines et des mois précédant la conférence d'examen du TNP en mai 2010, la délégation suisse à la conférence a préparé ces mots et fait pression pour leur adoption tandis que la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey prononçait un discours affirmant que les armes nucléaires étaient par essence illégales au regard du droit international.

Le discours du président du CICR Jakob Kellenberger devant le corps diplomatique à Genève, quelques semaines à peine avant la conférence d'examen du TNP, vint renforcer le message. Un an exactement après que le président des États-Unis, Barack Obama, eut décrit dans un discours marquant prononcé à Prague sa vision d'un monde dénucléarisé, Jakob Kellenberger exhorta tous les pays à faire en sorte que jamais ne puissent se reproduire les horreurs d'Hiroshima et de Nagasaki.

«Le CICR appelle les États, ainsi que tous ceux qui sont en mesure d'exercer une influence sur eux, à saisir sans tarder et avec détermination les occasions uniques qui se présentent maintenant de refermer le chapitre de l'ère du nucléaire», déclara le président du CICR.

Programmé juste avant la conférence d'examen du TNP, ce discours fut accompagné d'une campagne de communication destinée à renforcer l'attention et la pression.

Ce bâtiment, dit «dôme de la bombe atomique», a résisté alors même qu'il se trouvait à proximité immédiate du lieu de l'explosion.
Photo: Nick Jones

«Poursuivre de bonne foi et mener à terme sans tarder et avec détermination des négociations en vue de conclure un accord international juridiquement contraignant pour interdire l'emploi des armes nucléaires et parvenir à leur élimination totale, sur la base des obligations internationales et des engagements existants.»

Extrait du projet de résolution qui sera soumis au Conseil des Délégués sur l'élimination des armes nucléaires

Le président de la FICR, Tadateru Konoe, a prononcé des discours similaires, dénonçant l'arme nucléaire comme une «arme contre l'humanité». Au début de cette année, il a évoqué les armes nucléaires (et la riposte du Mouvement aux situations d'urgence nucléaires comme celle de Fukushima) au cours d'une entrevue avec le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, qui soutient lui aussi l'appel à un monde sans armes nucléaires.

Un moment historique

Bien que la plupart de ces mesures n'aient pas été largement relayées et que le public en soit peu informé, le mouvement prend de l'ampleur. Selon Peter Herby, «Le moment est historique. C'est peut-être la dernière occasion de résoudre le problème avant qu'il soit trop tard, c'est-à-dire avant que de nouveaux États — voire des groupes armés non étatiques — ne se procurent des armes nucléaires.»

Malheureusement, la sensibilisation de l'opinion et l'inquiétude au sujet des armes nucléaires ont faibli depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et sont aujourd'hui au plus bas. «Il n'y a pas de nos jours de revendication clairement exprimée dans l'opinion pour l'élimination des armes nucléaires», explique Peter Herby. «Les gens croient que le problème a été réglé à la fin de la guerre froide, ce qui n'est pas le cas. Et pourtant, malgré cette apathie du public, quelque chose de très positif est en train de se produire.»

Comment saisir cette chance ? Selon Peter Herby, il faut aider «à instaurer un climat dans lequel les États se sentiront tenus de ne pas employer ni acquérir d'armes nucléaires, d'interdire leur emploi et d'éliminer les stocks existants par un nouvel accord international.»

Les Sociétés nationales peuvent apporter leur concours en encourageant le dialogue et la prise de

L'hôpital de l'espoir soigne encore les survivants d'Hiroshima

Hiroo Dohy (ci-dessous) montre du doigt un bloc noirci dans une vitrine en bois. Cette masse qui ressemble à un fossile, explique-t-il, est formée de tuiles fondues. «Elles se trouvaient à 350 mètres du lieu de l'explosion et ont été fondues en un seul bloc.»

Les murs de ce musée miteux, qui occupe une pièce au détour d'un couloir de l'hôpital de la Croix-Rouge à Hiroshima, sont couverts d'étagères vitrées où s'alignent les bocaux contenant des organes humains. On peut y voir des coupes de fémur montrant la moelle osseuse saturée par la leucémie, aux côtés de foies, de poumons et de cerveaux atteints.

Voici 66 ans, ces organes étaient ceux d'hommes et de femmes qui, le matin du 6 août 1945, eurent le malheur de se trouver au centre de la ville d'Hiroshima : en route pour le travail, faisant des courses, bavardant avec des amis. Lorsque la première bombe atomique de l'histoire explosa au-dessus de la ville, ils subirent des doses massives de radiations et très probablement d'atroces blessures causées par la boule de feu et l'onde de choc.

Leur décès — de leucémie ou de diverses formes de cancer — est recensé sobrement, en anglais et en japonais, sur des fiches exposées à côté des bocaux. L'une porte ces mots : «Autopsie n° 84. 54 ans, sexe masculin. Exposé (1 km). Leucémie myéloïde aiguë. Cryptococcose. Date de l'autopsie : 1er février 1959.» La fiche côtoie une section de poumon gris infecté.

Cette petite pièce est aujourd'hui un rappel douloureux de cette journée d'été brûlante et des effets durables de l'arme tombée d'un ciel sans nuages.

Contrairement à la plupart des bâtiments à proximité du lieu de l'explosion, l'hôpital de la Croix-Rouge, construit en béton, a résisté. Bien que l'onde de choc dévastatrice ait soufflé les fenêtres et détruit en grande partie l'intérieur, l'édifice a tenu bon grâce à sa conception solide.

C'est Ken Takeuchi, chirurgien militaire qui avait étudié la médecine en Allemagne et aux États-Unis, qui supervisa en 1939 la construction de l'hôpital. La petite-fille du premier directeur de l'hôpital, Mitchie Takeuchi, raconte : «Ma mère disait que son père avait accordé un soin extraordinaire à la conception de l'hôpital, sans doute en raison de son esprit méticuleux d'ingénieur».

Le 6 août 1945, l'hôpital fut submergé par des centaines de victimes horriblement brûlées et blessées, dont un grand nombre décédèrent rapidement. Marcel Junod, chef de la délégation du CICR au Japon, visite l'établissement le 9 septembre. «Tous les appareils de laboratoire ont été (. . .) mis hors d'usage. Une partie du toit est effondrée, c'est un hôpital ouverts aux vents et à la pluie», écrit-il dans son journal.

L'ancien bâtiment a été rasé depuis la guerre (une section a été préservée et placée à l'entrée du nouveau bâtiment), mais l'hôpital de la Croix-Rouge et des survivants de la bombe atomique s'élève toujours au même endroit. On peut voir à l'entrée un relief sculpté représentant Junod. Un autre monument au médecin suisse se dresse dans le parc de la paix d'Hiroshima.

«Pour moi, l'hôpital des survivants de la bombe atomique est un symbole, et un soutien psychologique pour les survivants»,explique Hiroo Dohy, président actuel de l'institution, né tout près d'Hiroshima moins d'un mois avant le bombardement. «Le traitement des leucémiques et des cancéreux est le même qu'ailleurs, mais certains survivants préfèrent venir ici.»

Aujourd'hui, l'hôpital soigne plus de 100 survivants — ou *hibakusha*, comme on les appelle en japonais — hospitalisés, et donne des soins ambulatoires à un nombre similaire de patients tous les jours. Tout naturellement, un grand nombre de collaborateurs de l'hôpital sont des experts en irradiation, et l'établissement a formé de nombreux médecins venus de l'étranger.

Après la catastrophe de Tchernobyl en 1986, plusieurs membres de l'équipe médicale ont été envoyés en Russie, au Bélarus et en Ukraine pour y apporter leur aide. Cette année, 15 conseillers de l'hôpital se sont rendus dans la préfecture de Fukushima pour soutenir le personnel de la Croix-Rouge locale lorsqu'une centrale nucléaire a été endommagée par le séisme et le tsunami.

Même s'il est irrévocablement associé à la bombe atomique, l'hôpital de la Croix-Rouge d'Hiroshima continue à tirer parti de cet héritage pour aider les survivants, mais aussi toutes les victimes de cette énergie potentiellement mortelle qui a anéanti cette ville un jour de 1945.

Nick Jones

Photo: Nick Jones

conscience des conséquences catastrophiques des armes nucléaires et en persuadant leurs gouvernements d'agir par la prévention et l'élimination de ces engins.

La tâche sera plus aisée pour certaines Sociétés nationales que pour d'autres. Dans certains pays, le dossier nucléaire est indissolublement lié à l'identité et à la politique nationales. Cependant, les tenants de cette action affirment qu'il y a consensus sur le fait que les Sociétés nationales peuvent jouer un rôle à condition de se concentrer exclusivement sur les conséquences de ces armes dans le domaine humanitaire et sur leurs conséquences en termes de DIH.

«Nous devons mobiliser plus largement, explique Peter Herby. Pendant des décennies, nous avons laissé ce dossier exclusivement aux experts ès armes nucléaires et aux groupes de réflexion associés, ainsi qu'aux associations, dont la plupart ne bénéficient pas aujourd'hui d'un très large soutien.»

L'hôpital de la Croix-Rouge d'Hiroshima (que l'on voit ici avant le 6 août 1945) a résisté à l'explosion de la bombe, tout en subissant de graves dégâts. Photo: Société de la Croix-Rouge du Japon

Une partie du bâtiment a été préservée pour témoigner des effets de la bombe et du rôle joué par l'hôpital, qui a sauvé de nombreuses vies. Photo: Nick Jones

«Une organisation humaine»

Or, les Sociétés nationales ont précisément une très large assise. Plusieurs d'entre elles — Australie, Japon et Norvège — ont formé une alliance qui mène une campagne internationale sur ce thème. La Croix-Rouge australienne mobilise les jeunes grâce à des vedettes locales et aux médias numériques, comme un site Web qui illustre les conséquences d'une explosion nucléaire sur une ville australienne en calculant le nombre d'amis sur Facebook qu'un utilisateur perdrait.

Preben Marcussen, conseiller politique de la Croix-Rouge de Norvège, considère que le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a la crédibilité nécessaire, en tant qu'organisation humanitaire, pour relancer une campagne internationale qui a fléchi depuis les années 1980. Selon lui, «une présence plus forte du Mouvement permettrait de centrer le débat global sur les armes nucléaires en tant que défi humanitaire urgent, et apporterait la pression politique nécessaire».

La prochaine grande occasion d'exercer cette pression se présentera pendant le Conseil des Délégués du mois de novembre, censé adopter une résolution qui sera transmise à la Conférence internationale.

La résolution est le fruit de consultations menées en mai 2011 entre le CICR, les Sociétés nationales et la FICR à Oslo (Norvège), où les éléments d'une éventuelle résolution ont été présentés à 21 Sociétés nationales. Organisée par les Sociétés nationales d'Australie, du Japon et de Norvège, la réunion a été suivie par de nouvelles consultations, qui ont permis de préparer les grandes lignes d'un projet de résolution.

Le projet soumis au Conseil des Délégués appelle les États à «veiller à ce que les armes nucléaires ne soient plus jamais utilisées» et à «poursuivre de bonne foi et mener à terme sans tarder et avec détermination des négociations en vue de conclure un accord international juridiquement contraignant pour interdire l'emploi des armes nucléaires et parvenir à leur élimination totale, sur la base des obligations internationales et des engagements existants.» Le texte appelle aussi toutes les composantes du Mouvement, «compte tenu de leur engagement commun dans le domaine de la diplomatie humanitaire», à entreprendre «des activités pour sensibiliser le public, les scientifiques, les professionnels de la santé et les décideurs aux conséquences catastrophiques sur le plan humanitaire qu'aurait l'emploi d'armes nucléaires» et à instaurer, dans la mesure du possible, un dialogue avec les gouvernements et les autres acteurs concernés sur les questions de DIH que posent ces armes.

«Le moment est historique, et c'est peut-être la dernière occasion qui se présente de résoudre le problème avant qu'il soit trop tard.»

Peter Herby, chef de l'Unité armes du CICR

La résolution devrait jeter les bases de nouvelles discussions et d'engagements des gouvernements pour appuyer l'étape suivante, qui pourrait, à terme, mener à un nouveau traité appelant à l'interdiction et à l'élimination des armes nucléaires.

L'objectif peut paraître lointain. Pourtant, les progrès importants qui ont été réalisés vers l'interdiction des armes à sous-munitions et des mines antipersonnel montrent que la diplomatie et les campagnes publiques ont un grand potentiel.

Reiko Yamada, qui a survécu au bombardement d'Hiroshima et qui continue, avec son groupe de survivants à Tokyo, à faire campagne pour l'abolition des armes nucléaires, croit en la diplomatie. «Aussi longtemps que les pourparlers continuent, pas à pas, je suis confiante que quelque chose finira par se passer... mais peut-être pas de mon vivant», conclut-elle. ■

Nick Jones
Journaliste et rédacteur indépendant basé à Tokyo (Japon).

Les catastrophes industrielles

Pour Tadateru Konoé, le président de la FICR, il faut renforcer la capacité de réaction humanitaire aux catastrophes d'origine technique.

IL N'EST PAS RARE que les Sociétés nationales soient confrontées aux conséquences de crises causées par l'homme, qu'il s'agisse d'une marée noire qui anéantit les moyens de subsistance d'une communauté côtière, d'une fuite radioactive dans une centrale nucléaire ou d'un incendie dégageant des fumées toxiques sur un site de produits chimiques. Tadateru Konoé, qui préside à la fois la FICR et la Société de la Croix-Rouge du Japon, plaide depuis longtemps pour une meilleure préparation à ce type de situation d'urgence. Les fuites radioactives à la centrale nucléaire de Fukushima, cette année, l'ont incité à redoubler d'efforts. *Croix-Rouge, Croissant-Rouge* lui a demandé comment il voyait le rôle des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans la préparation et la réaction à ces accidents.

Quels sont les enseignements tirés de l'accident de Fukushima en termes de mesures que doivent prendre les gouvernements et les organisations humanitaires en termes de préparation ?

La construction de centrales nucléaires est un sujet sensible dans tous les pays; si on a construit ces installations, c'est qu'on les jugeait sûres. Les pays qui s'en sont dotés ont donc toujours été réticents à envisager la possibilité d'un accident ou à informer le public des mesures de précaution en cas de catastrophe. Aussi longtemps qu'il y aura des centrales nucléaires, il faut informer dans la transparence.

Un accident est toujours possible. Il est donc impératif de formuler des mesures de sécurité communes. Pour ce qui est des mesures de sûreté et des ripostes en cas d'accident dans des centrales, l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) a pris l'initiative et défini un large éventail de systèmes.

En revanche, s'agissant des mesures à prendre pour que les habitants d'une zone touchée par une catastrophe puissent faire face — y inclus l'éducation, les exercices, les questions sanitaires, le contrôle de l'environnement, la gestion des risques encourus par les agents de secours —, on ne peut pas se contenter de tabler sur les systèmes et les normes de coopération internationale en vigueur. Nous devons, pour garantir le niveau le plus élevé de préparation, mobiliser les populations locales et les organisations telles que les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Mars 2011 : une fumée noire s'échappe du réacteur n° 3 à la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi, dans la région de Tomioka (préfecture de Fukushima), au nord-est du Japon.
Photo : REUTERS/Tokyo Electric Power Co., avec l'autorisation de www.alertnet.org

Après Tchernobyl, le Mouvement s'est engagé à jouer un rôle accru en matière de préparation et de riposte aux catastrophes d'origine technique. Comment évaluez-vous le degré actuel de préparation ?

Le rôle du Mouvement consiste à améliorer la prévention des catastrophes et la préparation des interventions, ainsi qu'à fournir des secours aux populations touchées. Il n'y a pas de différence, de ce point de vue, entre les activités de secours à la suite d'une catastrophe naturelle ou après une catastrophe industrielle. En revanche, dans ce dernier cas, et notamment pour les accidents nucléaires, des compétences techniques, du matériel spécial et un suivi sanitaire à long terme sont nécessaires.

Les Sociétés nationales doivent identifier les types de catastrophe industrielle possibles, puis réfléchir à leur propre rôle et concevoir des mesures en conséquence. En ce qui concerne les accidents nucléaires, un petit nombre de Sociétés, comme celles qui ont été touchées par la catastrophe de Tchernobyl, sont actives depuis un certain temps. Cependant, nous souhaitons suivre de près les activités et les initiatives nationales et internationales dans ce domaine, et faire en sorte que davantage de Sociétés nationales intègrent ces questions à leurs activités de préparation. Quant au degré de préparation en cas de catastrophe technique, il nous reste un certain travail à accomplir pour identifier les risques spécifiques et les besoins correspondants en termes de capacités de notre part.

La question des crises nucléaires et des armes nucléaires sera abordée en novembre lors des réunions statutaires. Qu'attendez-vous de ce débat ?

Avec l'augmentation du nombre de pays dotés de centrales nucléaires, je pense qu'il serait opportun d'adopter

Un quart de siècle après la fusion du cœur d'un réacteur de la centrale nucléaire de Tchernobyl, de graves problèmes de santé touchent encore la population dans une vaste région. Les Sociétés nationales du Bélarus, de l'Ukraine et de la Russie ont, entre autres mesures, lancé avec l'aide de la FICR un programme de dépistage systématique du cancer de la thyroïde et d'autres affections en zone rurale. Tatiana Sueta, médecin employée par la FICR, examine ici la glande thyroïde d'une fillette dans un petit village de l'est du Bélarus en avril 2011.
Photo : REUTERS/Vasily Fedosenko, avec l'autorisation de www.alertnet.org

une résolution appelant à renforcer la préparation en cas d'accident. Il est souhaitable que toutes les Sociétés nationales de pays équipés de telles installations fournissent des informations sur leurs mesures de préparation ainsi que sur leur rôle potentiel en cas d'accident, à des fins de comparaison internationale.

Les meilleurs systèmes nationaux de préparation et de réaction doivent être identifiés et servir de référence pour améliorer progressivement la préparation et pour mettre au point des directives communes. Nous aimerions, dans un premier temps, nous mettre d'accord sur cette démarche générale. Quant aux activités plus spécifiques des Sociétés nationales, les possibilités comprennent la sensibilisation de l'opinion, les activités de secours dans les zones touchées, l'aide aux personnes évacuées, le suivi sanitaire à long terme et les expertises écologiques.

En matière d'efforts et d'initiatives destinés à interdire l'emploi des armes nucléaires ou à les éliminer, le Mouvement peut s'enorgueillir d'une longue tradition, et je pense qu'il serait important de donner un nouveau signal fort, au vu de l'évolution récente de la situation internationale à cet égard.

Le droit international régissant l'assistance en cas de catastrophe (IDRL) est un autre domaine dans lequel la FICR pourrait conseiller les gouvernements et les organisations internationales. Quels sont les enseignements tirés du drame de Fukushima à cet égard ?

Il y a plusieurs types de catastrophe industrielle. Les autorités et les organisations internationales doivent donc prendre des mesures adaptées aux caractéristiques de ces événements. Comme une catastrophe nucléaire fait sentir ses effets dans un grand nombre de domaines et sur une vaste étendue, il est crucial de réunir des experts de chacun de ces domaines, dans le pays comme à l'étranger, pour collecter, analyser et partager les informations afin de diffuser un seul et même message à l'échelle internationale. Dans le cas de l'accident nucléaire de Fukushima, comme l'accès au site était dangereux, il n'était pas possible d'obtenir des informations précises, et les messages diffusés par les autorités et par les experts étaient discordants, d'où des conjectures constantes et des rumeurs néfastes. Je pense qu'une législation efficace en matière de catastrophes pourrait contenir des dispositions prévoyant une structure hiérarchique claire, un système de supervision indépendant avec les contre-pouvoirs nécessaires, et des plans de secours conçus par les pouvoirs publics sur la base du pire scénario envisageable. Les activités en cours dans le domaine IDRL pourraient être utiles à cet égard.

Vous avez évoqué cette année avec Yukiya Amano, le directeur général de l'AIEA, la possibilité d'une coopération plus étroite. Quelle pourrait être la contribution de la FICR et des Sociétés nationales ?

L'AIEA joue un rôle crucial dans la sûreté des centrales nucléaires et les mesures à prendre en cas d'accident. En ce qui concerne les conséquences à court et à long terme d'un accident sur la santé des populations et sur l'environnement, ainsi que les mesures à prendre pour y remédier, il y a des domaines dans lesquels la FICR peut collaborer avec l'AIEA et avec l'Organisation mondiale de la santé. Les activités entreprises par les Sociétés nationales et la FICR après la catastrophe de Tchernobyl seront une précieuse référence à cet égard.

Quels autres rôles pourraient jouer les Sociétés nationales ?

En tant qu'organisations humanitaires, les Sociétés nationales peuvent venir en aide aux personnes touchées. En termes d'éducation et de formation de la population, elles peuvent mobiliser des volontaires de base et des réseaux de jeunes. Elles peuvent en outre, par la diplomatie humanitaire, exercer une influence sur les décideurs à divers échelons. Enfin, un certain nombre de nos Sociétés ont des ressources et des capacités médicales qui pourraient être exploitées utilement dans le domaine du nucléaire.

Le Japon est le seul pays à avoir subi à la fois les effets de l'arme nucléaire et une situation d'urgence nucléaire en temps de paix. En tant que président de la Société de la Croix-Rouge du Japon, pouvez-vous nous dire comment votre Société voit ces deux questions ?

Voici de nombreuses années que le Mouvement traite de questions touchant les armes nucléaires; il a affirmé à plus d'une reprise que son objectif à long terme était leur abolition. En revanche, le Mouvement en tant que tel ne s'est jamais prononcé sur la question des centrales nucléaires, et je ne pense pas qu'il doive prendre position à ce sujet pour l'instant. Les armes nucléaires et les centrales nucléaires appellent, de toute évidence, des démarches différentes. La Société de la Croix-Rouge du Japon — seul pays qui a mené des activités de secours dans des situation d'urgence des deux types — a selon moi l'obligation morale de soulever cette question du point de vue des conséquences en termes humanitaires et de l'aide aux victimes. ■

Les voix du printemps arabe

Directeur des relations internationales au sein du Croissant-Rouge libyen, Mouftah Etwilb a derrière lui une longue carrière au sein de la Société nationale et de la FICR. Basé à Benghazi pendant le conflit, il évoque pour *Croix-Rouge, Croissant-Rouge* le défi consistant à préserver la cohésion d'une Société nationale dans une guerre civile, mais aussi les risques et les occasions à saisir dans le proche avenir.

Dans un pays divisé, le Croissant-Rouge libyen a su rester uni et indépendant. La voie reste pourtant semée d'embûches.

De la révolution à

Au sein du Croissant-Rouge libyen, quelqu'un avait-il prévu le soulèvement ?

Personne, en janvier 2011, n'aurait jamais imaginé des bouleversements aussi dramatiques en Libye, en Tunisie et en Égypte. Mais nous avons fait notre possible pour faire face et réagir aux événements, grâce à nos volontaires, qui étaient vraiment prêts et qui ont fait un travail remarquable.

Photo: FICR

C'est particulièrement vrai en termes de premiers secours et d'évacuation. Nous avions mobilisé nos volontaires pour qu'ils soient dans les hôpitaux, où les services s'étaient pour ainsi dire effondrés. On trouve à Benghazi des hôpitaux très modernes, mais un grand nombre étaient gérés par du personnel étranger qui est parti, craignant pour sa sécurité. Le chaos régnait parce que le système s'était effondré.

Un convoi du Croissant-Rouge libyen apporte des médicaments et du matériel médical destinés aux personnes déplacées par les combats à Syrte (est de la Libye) au mois d'octobre.
Photo : REUTERS/Esam Al-Fetori, avec l'autorisation de www.alertnet.org

Plusieurs combattants anti-Kadhafi, blessés dans les bombardements violents à Syrte, attendent d'être transportés de Ras Lanouf à Benghazi dans les hélicoptères du Croissant-Rouge en septembre.
Photo : REUTERS/Esam Al-Fetori, avec l'autorisation de www.alertnet.org

à la réconciliation

Comment la Société nationale a-t-elle réagi ?

Nous avons créé une équipe spéciale au siège, mais dès la deuxième semaine toutes les communications ont été coupées. Plus d'internet, plus de téléphones portables. La leçon que nous avons tirée de cette expérience, c'est que dans ce type de situation il faut avoir un système en place pour mieux administrer les volontaires. Jusque-là, nous fonctionnions de manière très traditionnelle. Nous voyons bien aujourd'hui qu'il nous faut un vrai système de gestion, une meilleure formation sur le code de conduite et un système d'assurance, de protection et de sécurité.

Dans l'ensemble, les volontaires ont fait un excellent travail pour respecter les principes d'impartialité et de neutralité, mais la révolution était menée par les jeunes. Nous avons tenté de leur donner autant de conseils que possible, en leur expliquant «vous devez séparer votre fonction de volontaire portant un uniforme du Croissant-Rouge de votre avis personnel en tant que jeune enthousiasmé par ces changements».

Quels étaient les principaux dangers encourus par les volontaires ?

Nous devons soutenir et aider nos volontaires, qui ont fait un travail très dur pendant une longue période. Avant le conflit, ils étaient étudiants, médecins ou avaient un autre métier; aujourd'hui, ils ont besoin de soutien psychologique et doivent être aidés pour réintégrer une vie normale.

Deuxièmement, nous devons nous occuper du fossé qui sépare, au sein de la Société nationale, ceux qui sur le plan personnel étaient favorables à la révolution et ceux qui étaient du côté du régime. Nous avons besoin d'une réconciliation nationale.

Comment préserver l'unité d'une Société nationale pendant une guerre civile ?

«Je pense que le Croissant-Rouge aura un certain rôle à jouer pour diffuser la culture de la non-violence, du pardon et de la réconciliation. La tâche ne sera pas aisée. Ce n'est pas impossible, mais ce sera dur.»

Nous avons réussi à maintenir l'unité dans une situation extrêmement difficile. Maintenant, les choses sont moins ardues, il s'agit de réunir les gens pour discuter.

L'un des problèmes auxquels nous nous heurtons, ce sont les volontaires qui pourraient venir nous dire: «Nous voulons un changement à la tête de notre section, notre chef est un homme du passé.» Nous allons devoir faire face à ces situations, nous n'avons pas le choix. Mais nous avons un système en place pour remplacer le dirigeant d'une section, et il faut respecter les règles en vigueur.

Il est impossible de ne pas tenir compte de ce printemps arabe, mais jusqu'ici ce sont plutôt les volontaires eux-mêmes qui ont défendu l'intégrité de la Société nationale contre les ingérences extérieures. Des volontaires se sont vu accorder une audience par le président du Conseil national de transition, pour évoquer l'intégrité de la Société nationale et la manière dont elle nomme ou démet, en toute indépendance, les personnes qui occupent des postes clés.

Les volontaires ont déclaré à cette occasion : «Nous sommes indépendants, nous avons une Assemblée générale, et nous pouvons à cette occasion décider si une personne nous convient ou non et si nous souhaitons la garder.»

Quels sont les obstacles principaux à surmonter dans la période post-révolutionnaire ?

Avec le retour des combattants, l'une des gageures sera la réintégration dans la vie normale. Après les élections, il faudra s'occuper non seulement de l'économie, mais aussi de la réconciliation nationale... Je pense que le Croissant-Rouge aura un certain rôle à jouer pour diffuser la culture de la non-violence, du pardon et de la réconciliation. La tâche ne sera pas aisée. Ce n'est pas impossible, mais ce sera dur.

Des soins au fil de l

En Colombie, une équipe médicale du CICR navigue sur la rivière Caguan pour prodiguer des soins dans une région en proie au conflit.

DANS CE PETIT VILLAGE au bord de la rivière Caguan, une file de gens s'est formée devant un bâtiment délabré. Il s'agit d'un centre médical abandonné, comme on en trouve beaucoup le long de la rivière.

À l'intérieur, un dispensaire de fortune a été installé; dans une atmosphère saturée d'humidité et dans le vacarme du générateur qui tourne à l'extérieur, une équipe médicale du CICR est à l'œuvre. Francisco Ortiz, le médecin, arrive au terme d'une journée de travail de 14 heures; il aura soigné aujourd'hui près de 100 patients. Demain, il partira à 5 heures du matin avec ses collègues pour le village suivant, où les attendent d'autres patients. Pour comprendre pourquoi une équipe médicale du CICR travaille ici, dans le bassin de l'Amazone, dans des conditions que bien des professionnels de la santé dans des pays développés jugeraient impossibles, il faut remonter la rivière Caguan jusqu'à la petite ville de Cartagena del Chaira, où a débuté le périple de l'équipe. Car c'est là que les soins de santé ordinaires s'arrêtent sur le Caguan.

Cartagena, en effet, dispose d'un hôpital, même s'il est minuscule et sous-équipé. Les médecins et les infirmières y travaillent sans compter, dans des conditions pénibles. Le personnel sait que les communautés en aval de la rivière ont désespérément besoin de soins de santé, mais il est très réticent à se rendre dans ces zones isolées.

Peur de venir ici

La raison de ces craintes n'est autre que le conflit armé interne qui oppose depuis des décennies des groupes armés, les cartels de la drogue et l'armée colombienne. De plus en plus, ces dernières années, le personnel de santé se heurte à divers types d'ingérence quand il cherche à faire son travail dans cette zone, et plusieurs agents de santé ont été victimes d'incidents. Tout cela s'ajoute aux lacunes graves du système de santé colombien, surtout dans les zones rurales isolées.

«Nous sommes dans une zone de conflit, explique Abdi Ismail, délégué du CICR, et la présence des pouvoirs publics s'en ressent; d'où l'absence de soins de santé.» Francisco Ortiz, lui, descend bien la rivière, mais sa présence ici n'est possible, selon lui, que parce qu'il travaille pour le CICR. «Le personnel médical colombien a peur de

’eau

venir ici, explique-t-il. En outre, bien souvent l’armée ne fait pas confiance aux équipes médicales. Les soldats pensent qu’elles recueillent des informations pour l’ennemi.»

C’est l’absence de toute structure nationale ou locale de soins de santé sur le Caguan qui a poussé le CICR à lancer des missions médicales dans la région. Un médecin a été nommé depuis peu pour travailler le long de la rivière, qui s’étend sur 200 km, à partir d’un poste de santé à Remolino. Quant à l’équipe du CICR, elle a obtenu, après de longues et complexes négociations avec le groupe armé présent dans la zone, de pouvoir descendre le Caguan une fois tous les deux mois seulement, s’arrêtant le long de la rivière en divers endroits. Pour la population locale, c’est déjà un grand progrès.

Bien que l’équipe du CICR fréquente régulièrement cette zone depuis plusieurs années maintenant, l’accès n’est jamais garanti. Comme dans tout conflit armé, il est important de maintenir un dialogue régulier avec l’ensemble des acteurs armés. Même dans ce cas, il peut arriver que l’accès à telle ou telle zone soit limité durant certaines périodes.

Quelques semaines avant la mission, les villages sont informés du moment où arrivera la mission médicale. Lorsque les bateaux du CICR descendent la rivière, les habitants attendent le long des rives. Certains ont des besoins urgents, comme cette femme enceinte souffrant de pré-éclampsie, ou ce garçon de 17 ans qui s’est ouvert le pied sur une vieille burette d’huile : ses deux entailles profondes exigent des dizaines de points de suture. Dans son malheur, il a de la chance : l’accident est survenu le jour de la visite de l’équipe du CICR.

On s’aperçoit vite, une fois que l’équipe commence à soigner les patients, que si les très jeunes enfants et les personnes âgées sont particulièrement vulnérables, chacun, le long de la rivière, vit dans la crainte de la maladie ou de l’accident.

«Une maladie que l’on soigne aisément en ville peut être mortelle ici.»

Francisco Ortiz, médecin CICR

«Il ne me resterait qu’à implorer Dieu»

«Je redoute constamment que les enfants tombent malades, affirme Sandra. Dans notre village, nous n’avons rien : ni dispensaire, ni médecin, ni infirmière.»

«Le gouvernement ne se soucie pas de nous, ajoute Ovidio. S’il m’arrivait quelque chose, il ne me resterait qu’à implorer Dieu.»

Leur enfant souffre de diarrhée et de toux : rien de grave en principe, mais comme Francisco Ortiz le sait bien, en l’absence de soins ces maux peuvent devenir fatals. «Une maladie que l’on soigne aisément en ville peut être mortelle ici, explique-t-il. Je suis très inquiet pour les habitants de cette zone. Il est si difficile pour eux d’avoir accès à un médecin, ils en sont réduits à attendre notre venue. Et ils sont nombreux à souffrir d’affections qui pourraient être évitées ou que nous pourrions soigner si elles étaient décelées à temps.»

Mercedes a quatre enfants. La dernière fois que l’équipe Croix-Rouge était sur place, elle a subi un dépistage de routine du cancer de l’utérus. Elle vient d’apprendre que le test est positif. Le CICR lui donne l’argent nécessaire au long voyage en bateau sur la rivière pour qu’elle puisse gagner l’hôpital et y recevoir les soins urgents dont elle a besoin, mais ne sera-t-il pas trop tard ?

«Les gens d’ici nous disent qu’il leur semble ne pas avoir le droit de tomber malade, raconte Abdi Ismail. Ils ne peuvent tout bonnement pas se le permettre. Et pourtant, ils sont là, ils vous accueillent avec le sourire et vous offrent une tasse de thé.» ■

Imogen Foulkes
Correspondante de la BBC basée à Genève (Suisse).

Les cours d’eau sont souvent les voies les plus efficaces pour gagner l’intérieur de la Colombie, où bien des zones sont hors d’atteinte des services de santé à cause du conflit armé. Ici, un bateau du CICR descend la rivière Caguan, dans le sud du pays. Ci-dessous, une déléguée du CICR examine un enfant dans un dispensaire de fortune sur la rivière. Photo : M.C. Rivera/CICR

Réduire la fracture numérique

Les techniques numériques offrent aux humanitaires des outils d'action puissants : logiciels de gestion et de comptabilité, systèmes d'alerte par SMS, médias sociaux, cartographie des catastrophes, évaluation... la liste ne s'arrête pas là.

Or, les organisations humanitaires ne sont pas égales en matière d'accès à ces techniques. Il se trouve que les Sociétés nationales situées dans les zones où les besoins sont les plus criants, pour la planification en cas de catastrophe et pour la gestion des volontaires, sont souvent celles qui pâtissent d'un équipement obsolète, d'une faible largeur de bande, de prix élevés du matériel et d'un accès limité à des services ou à des logiciels adaptés. D'autres ont du matériel de qualité, mais manquent de formation.

CONCLUSION DE L'ENQUÊTE
Bien que les Sociétés nationales affrontent des difficultés similaires, elles agissent isolément. Ainsi, 56 d'entre elles déclarent disposer d'un système informatisé de gestion des volontaires, mais ils sont tous différents. **Solution :** créer des «communautés de pratiques» pour partager les pratiques efficaces; identifier, exploiter et partager à l'échelle mondiale les meilleures solutions.

L'initiative «réduire la fracture numérique» de la FICR a pour objet de créer des liens entre les «nantis» et les «laissés-pour-compte» du monde numérique.

Les communautés de pratiques permettent de partager idées et solutions. Une liste de diffusion consacrée à l'informatique, dressée par la FICR, regroupe déjà 240 spécialistes (de 140 Sociétés nationales).

Ce graphique représente visuellement le fossé numérique qui sépare les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le monde. Chaque sphère de couleur représente l'une des 115 Sociétés nationales qui avaient répondu, à la mi-octobre, à une enquête commandée par le Département des services d'information de la FICR.

Les sphères sont placées sur cette page en fonction de deux critères : les capacités techniques de la Société nationale et l'indice de développement humain du pays (calculé par le PNUD). Le graphique met en évidence le fossé qui sépare les Sociétés nationales dans les pays à faible revenu — où les capacités techniques tendent à être plus faibles — de celles des pays à revenu plus élevé.

L'initiative «réduire la fracture numérique» de la FICR a pour but de combler ce fossé en renforçant les liens entre les «nantis» et les «laissés-pour-compte» du monde numérique, et en créant des «communautés de pratiques» permettant d'identifier, d'exploiter et de partager les systèmes ayant fait leurs preuves au sein du réseau Croix-Rouge Croissant-Rouge. Autres mesures envisagées : collaborer avec les acteurs de pointe du secteur pour trouver de meilleures solutions logicielles, tirer parti du potentiel de négociation et d'achat de la FICR pour obtenir des conditions plus favorables, créer un réseau global de formation à l'informatique, etc. À ce jour, 16 Sociétés nationales ont signé des accords avec la FICR pour lancer des projets de renforcement des capacités. Pour plus de renseignements : fednet.ifrc.org/dd.

Pas besoin d'être riche pour être branché
La Croix-Rouge du Zimbabwe met régulièrement à jour son site Web, tandis que les branches et le siège communiquent par courrier électronique et par radio. Malgré des ressources limitées, la Société nationale fournit des ordinateurs à ses collaborateurs, se protège contre les virus informatiques et assure la sauvegarde de ses données. Elle forme son propre personnel et gère efficacement ses finances grâce à un système informatisé. Ses objectifs sont maintenant d'améliorer la connectivité entre sections et bureaux et d'utiliser des ressources pour la formation en ligne.

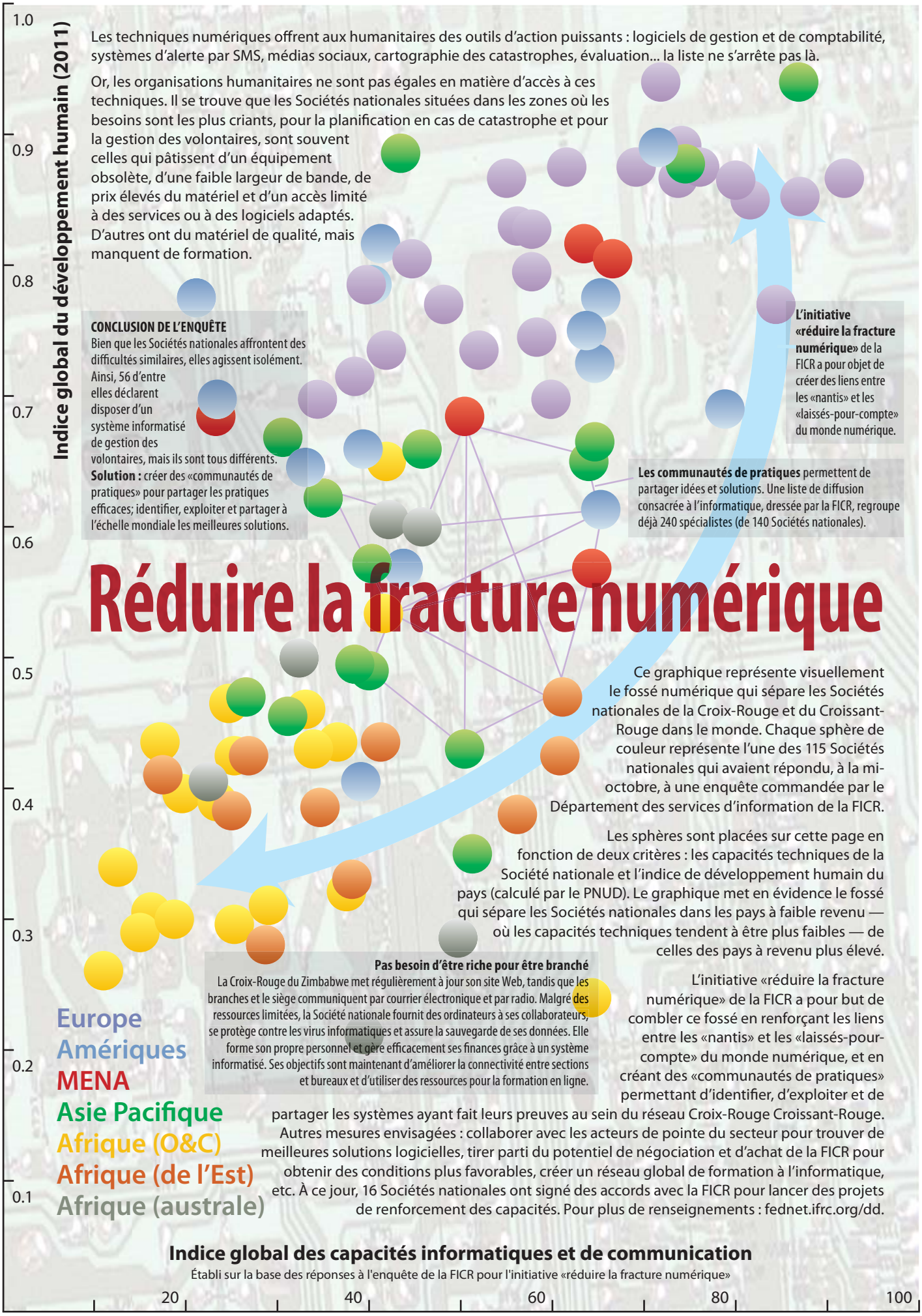

Supports d'information

Pour obtenir des publications du CICR, s'adresser à : Comité international de la Croix- Rouge, avenue de la Paix 19, CH-1202 Genève, Suisse. **www.CICR.org**
Pour obtenir des publications de la FICR, s'adresser à : Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Case postale 372, CH-1211 Genève 19, Suisse. **www.FICR.org**

PUBLICATIONS

Rapport sur les catastrophes dans le monde
FICR, 2011
Le *Rapport sur les catastrophes dans le monde* s'arrête cette année sur la crise alimentaire. Les petits agriculteurs, qui produisent 50 % de la nourriture dans le monde, font partie du milliard de personnes qui souffrent de la faim. Des millions d'enfants sont victimes des effets irréversibles de la dénutrition. L'aggravation de l'insécurité alimentaire sape la capacité des populations de résister aux catastrophes et à la maladie, et les populations du monde entier sont touchées par les fluctuations brutales des prix alimentaires.

Ce rapport analyse les causes de cette vulnérabilité, de l'échelon local jusqu'au niveau international, pendant et après les crises, et dans une perspective de plus long terme. Il examine les problèmes liés à la mondialisation des vulnérabilités relatives à l'alimentation, ainsi que la nécessité d'une démarche transdisciplinaire. Quelles sont les mesures politiques requises pour réformer un système mondial qui semble incapable de fournir suffisamment de nourriture pour une population qui devrait atteindre 9 milliards de personnes en 2050 ?
Disponible en anglais; résumés en arabe, espagnol et français.

Protéger les civils et l'action humanitaire par un traité efficace sur le commerce des armes
CICR, 2011
Aussi longtemps qu'il sera trop facile de se procurer une arme, le risque de violations graves du droit international humanitaire subsistera et l'acheminement de l'aide humanitaire sera compromis. Les États, les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et la société civile ont tous un rôle à jouer pour sensibiliser l'opinion publique au coût humain des transferts d'armes insuffisamment réglementés. Tous les États sont encouragés à adopter un traité sur le commerce des armes solide et rigoureux, interdisant les transferts d'armes lorsqu'il y a un risque manifeste qu'elles soient utilisées pour commettre des violations graves du DIH.
Disponible en anglais, chinois, espagnol, français et russe.

Les soins de santé en danger : exposé d'une urgence
CICR, 2011
Cette publication vise à attirer l'attention sur l'un des défis humanitaires majeurs auxquels le monde fait face aujourd'hui, et qui est encore bien trop souvent négligé. Les attaques dirigées contre les structures médicales, les personnels de santé et les ambulances, de même que les actes délibérés ayant pour but d'empêcher les blessés de recevoir l'assistance dont ils ont besoin, sont en effet monnaie courante en temps de conflit, partout dans le monde. Le CICR a aussi publié une brochure, *Les soins de santé en danger* : une dure réalité, ainsi qu'une série d'affiches qui insiste sur le fait que de nombreux décès dans les zones de conflit sont dus non à des blessures causées par des armes, mais à des causes indirectes (manque de médicaments, routes barrées, établissements de santé endommagés, absence de personnel de santé, etc.)
Disponible en anglais, arabe et français.

Sécheresse dans la Corne de l'Afrique : prévenir la prochaine catastrophe
FICR, 2011
Les gouvernements et les organisations humanitaires doivent repenser leur riposte à l'insécurité alimentaire dans la Corne de l'Afrique. Ce rapport de 22 pages affirme que l'heure est venue pour les gouvernements, les bailleurs de fonds et les humanitaires de mettre en œuvre des politiques intégrées de longue haleine et de s'attaquer résolument aux causes sous-jacentes de la famine. L'aide d'urgence est certes vitale, mais, en parallèle, l'ensemble des acteurs doivent coopérer pour renforcer la résistance des communautés grâce à des solutions locales (agriculture à petite échelle et développement d'activités dégageant des revenus), tout en soutenant des réformes permettant notamment de stabiliser les prix alimentaires.
Disponible en anglais, arabe et français.

MÉDIAS

FICR Pakistan flood operation: 1 year on
Quatre vidéos de la FICR
Les inondations qui ont frappé le Pakistan en juillet et en août 2010 ont détruit des systèmes d'assainissement et d'égout, contaminé des sources d'eau, fait des millions de sans-abri, infligé des traumatismes psychologiques durables et anéanti les sources de revenu. Ces vidéos décrivent les efforts de la FICR pour apporter des secours et favoriser le relèvement. Elles sont axées sur l'eau et l'assainissement, le programme d'hébergement dans la province du Sindh, le soutien psycho-social et les moyens de subsistance.
Disponible en anglais.

Une population en manque de soins — ouest de la Côte d'Ivoire
Vidéo du CICR, 2011
Dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, des villages entiers ont été détruits et des centres de soins pillés. Alors que la région retrouve un calme précaire, des milliers de réfugiés et de déplacés internes veulent rentrer chez eux. Pour bien des villages de la région, les équipes mobiles du CICR sont la seule source de soins médicaux.
Disponible en anglais, espagnol et français.

Rétablir les liens entre les membres de familles dispersées
CICR, 2011
Ce dépliant décrit succinctement le problème des familles séparées par des guerres ou des catastrophes et dépeint les moyens utilisés pour rétablir et maintenir les liens familiaux, regrouper les familles dispersées et élucider le sort des prisonniers ou de personnes portées disparues.
Disponible en anglais, arabe, espagnol et français.

Violence et usage de la force
CICR, 2011
La frontière qui sépare les troubles et les tensions internes des conflits armés pouvant parfois être ténue, la seule manière de qualifier des situations particulières est d'examiner chaque cas individuellement. Cette qualification peut avoir des conséquences directes, tant pour les forces armées et les autorités civiles que pour les victimes de la violence. Elle détermine en effet les règles applicables, et le degré de protection qu'elles garantissent est déterminé en fonction de la situation juridique.
Disponible en anglais, arabe, chinois, espagnol et français. CHF2.

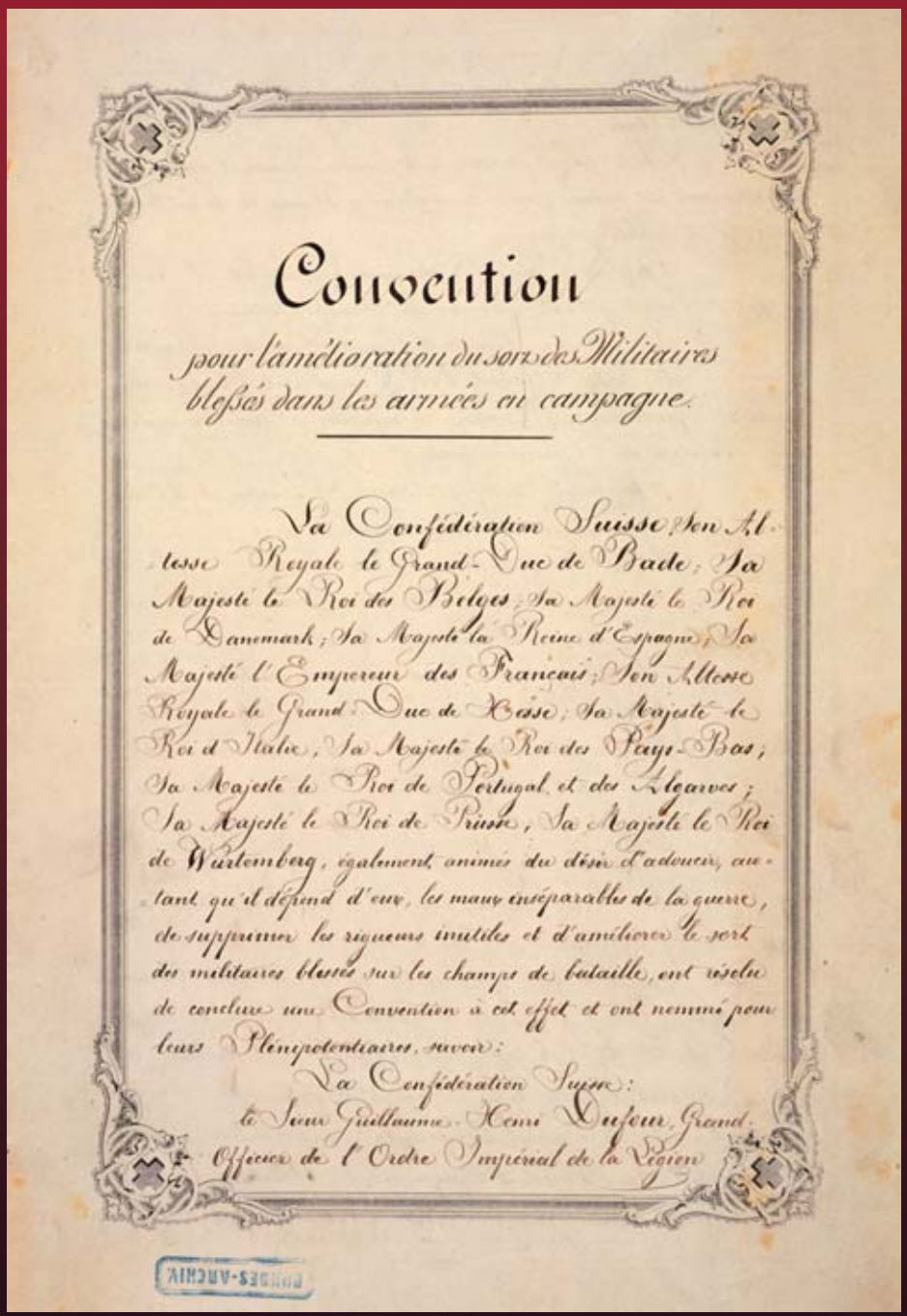

Convention

pour l'amélioration du sort des Militaires
blessés dans les armées en campagne.

La Confédération Suisse, Son Altesse Royale le Grand-Duc de Bade, Sa Majesté le Roi des Belges, Sa Majesté le Roi de Danemark, Sa Majesté la Reine d'Espagne, Sa Majesté l'Empereur des Français, Son Altesse Royale le Grand-Duc de Hesse, Sa Majesté le Roi d'Italie, Sa Majesté le Roi des Pays-Bas, Sa Majesté le Roi de Portugal et des Algarves, Sa Majesté le Roi de Prusse, Sa Majesté le Roi de Wurtemberg, également animés du désir d'adoucir, autant qu'il dépend d'eux, les maux inséparables de la guerre, de supprimer les rigueurs inutiles et d'améliorer le sort des militaires blessés sur les champs de bataille, ont résolu de conclure une Convention à cet effet et ont nommé pour leurs Plénipotentiaires, savoir:

La Confédération Suisse:

le Sieur Guillaume Henri Dufour, Grand-Officier de l'Ordre Impérial de la Légion

ARCHIVES-ANCHIV

La diplomatie humanitaire fait partie intégrante de l'action du Mouvement depuis qu'il existe. La première Convention de Genève est l'un des fruits initiaux de cette activité. Conçue par les fondateurs du Mouvement et signée en 1864, elle appelait les belligérants à protéger les militaires blessés ainsi que les civils qui leur portent secours.

Collection du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
www.micr.ch